

Louis Desrochers & Fils Ltée

"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"

TEL. 755-4574

537, RUE NOTRE-DAME

JOLIETTE, QUE.

VOL. LVI — NO 26

JOLIETTE, MERCREDI LE 3 JUILLET 1968

Samedi, le 7 juillet

L'interrurbain automatique à Joliette

JOLIETTE — Bell Canada inaugurerà à Joliette, le 7 juillet prochain, l'un des services les plus modernes qu'il offre à ses abonnés: l'interrurbain automatique.

Quelque 26,000 abonnés de Joliette, Berthierville, Crabtree, La-

noraie, L'Assomption, Lavaltrie, L'Épiphanie, Rawdon, St-Alphonse-de-Rodriguez, St-Barthélemy, St-Félix-de-Valois, St-Gabriel-de-Brandon, St-Jacques et St-Jean-de-Matha pourront logger eux-mêmes leurs appels interurbains, à tous les autres abonnés de Bell

Canada, bien entendu, mais en plus, à quelques 100 millions de personnes dans toute l'Amérique du Nord.

Le directeur commercial de Bell Canada à Joliette, M. Guy Bertrand, a révélé que la compagnie de téléphone a investi une somme de \$2,200,000. pour réaliser le projet.

M. Bertrand a également prédit

que d'ici quelques années, ce sont plusieurs pays d'Europe que l'on pourra atteindre soi-même, alors que l'interrurbain automatique prendra des dimensions internationales.

En même temps que la mise en service de l'interrurbain automatique, le 7 juillet Bell Canada réduira les tarifs interurbains. Les appels de trois minutes faits par

l'interrurbain automatique coûteront, le 7 juillet, dans le territoire de Bell Canada, un maximum de 75 cents de minuit à six du matin, de \$1. de 20 h. à minuit. Il y aura également un coût maximum de \$2. pour les appels de trois minutes faits dans le territoire de Bell Canada par l'interrurbain automatique, entre 6 h. et 18 h., du lundi au samedi.



C'est le 7 juillet qu'entrera en service l'Interurbain automatique. Sur la photo, Mme Louise Perreault, du bureau d'affaires de Bell Canada à Joliette.

Des inspectrices de France visitent des écoles maternelles de Montréal

Une mission de 6 inspectrices de maternelles françaises, rencontré, la semaine dernière, à Montréal, un groupe de directrices des maternelles du Québec. Cette mission née des échanges France-Québec, sous les auspices du ministère de l'Éducation, travaille dans divers centres québécois depuis février dernier.

Cette rencontre de cinq jours eut lieu "sur le vif", grâce à l'initiative de Soeur Candide Pineault, directrice de l'éducation préscolaire au ministère de l'Éducation et à l'étroite collaboration de Mme Tétreault-Martel, directrice de l'éducation préscolaire à la CECM, de ses animatrices et de ses jardinières. Durant la matinée les groupes observaient les éducatrices à l'œuvre dans différents secteurs de la métropole pour passer, l'après-midi, aux échanges de vues et d'expériences, où se confrontaient de façon saine et robuste les traditions profondes de la maternelle française et l'expérience québécoise neuve et toute pleine de sève.

On imagine facilement des rencontres vivantes, au goût de "revenez-y", où les questions d'ordre administratif et pédagogique se succédaient organisation générale de l'éducation préscolaire en France, congrès nationaux, animation des cercles de recherche, préparation des journées pédagogiques, etc... et leurs contreparties d'ici.

L'école St-Donat (Montréal), dont l'aménagement d'une architecture dernier cri et au point a déjà fait l'objet de publications, offrait un cadre approprié à ces discussions.

De ce colloque stimulant ressort un souhait unanime: renouveler l'expérience enrichissante de ce premier stage.

Mlle Juliette Cloutier, coordonnatrice de l'enseignement de niveau maternel à la Commission scolaire régionale Lanaudière et Mlle Marthe Lajoie, directrice de l'enseignement de niveau maternel à la Commission scolaire de Joliette assistaient à ce colloque.

Marcel Masse au banquet de la SSJB

La juste société dans le Québec en 1968 c'est la pleine jouissance de nos droits collectifs

Montréal — "La juste société dans le Québec 1968, c'est d'abord et avant tout la pleine jouissance sans entrave ni mesquinerie de nos droits collectifs. C'est la pleine et entière jouissance de toute la liberté nécessaire à notre épanouissement en tant que groupe humain désespérément rivé à un territoire qu'il veut forger à sa manière, selon ses aptitudes, selon sa conscience et selon son esprit".

C'est ce qu'a déclaré l'honorable Marcel Masse, ministre

d'État délégué à la Fonction publique, au cours d'une allocution qu'il a prononcée ce soir devant les convives du banquet national de la Société Saint-Jean-Baptiste à l'Aréna Maurice Richard de Montréal.

Pour préciser ce qu'il entendait par les termes "juste société" dans le contexte québécois, le ministre Marcel Masse a affirmé que c'est "en établissant des partages fiscaux basés sur les réalités de 1968, afin de permettre au Québec d'œuvrer de la façon la plus efficace et la plus rationnelle

possible dans les domaines qui sont jalousement siens" que l'on pourrait établir la juste société.

Au cours de son discours, le député de Montcalm s'en est pris à ceux qui affirment "qu'il n'existe pas une chose telle qu'une nation canadienne-française". "En français, a dit le ministre, le mot nation dit bien ce qu'il veut dire. C'est une force, une lutte, un éternel devenir. Et les québécois sont cette force, cette lutte et ce devenir".



En présence du directeur du journal, l'abbé Louis Germain, M. Emilien Grégoire vient de tirer le nom de la première gagnante du concours "mot mystère" de L'Action populaire. Il

s'agit de Mlle Francine Lafortune, du 87 rue Archambault, à L'Assomption. M. Grégoire, com-manditaire du concours, lui a immédiatement expédié son prix: un chèque de cinq dollars.

A VENDRE
Une part du
CLUB DE GOLF
DE JOLIETTE
S'adresser à
L'Action populaire

Encouragez
nos
annonceurs

Clôture de l'année de la foi

Paul VI réaffirme les dogmes de foi

CITE DU VATICAN — Par une profession de foi solennelle qui, comme il l'a dit lui-même, n'est cependant pas une nouvelle définition dogmatique, le pape a clos l'"Année de la foi", proclamée pour célébrer le dix-neuvième centenaire du martyre des apôtres Pierre et Paul.

Cette profession de foi, faite au cours de la messe concélébrée sur la parvis de Saint-Pierre avec onze cardinaux et treize archevêques et évêques du monde entier, répond aux errements qui se manifestent actuellement au sein de l'Eglise.



Dans l'homélie qu'il a prononcée avant la profession de foi, Paul VI a souligné l'inquiétude qui agite tant de milieux modernes. "Nous voyons même des catholiques se laisser prendre par une sorte de passion de changement et de la nouveauté, a-t-il dit. L'Eglise a certes, le devoir de poursuivre son effort pour approfondir et présenter d'une manière toujours plus adaptée aux générations qui suivent les insondables mystères de Dieu, riches pour tous des fruits de salut".

"Mais, a souligné le souverain pontife, il faut en même temps prendre le plus grand soin, tout en accomplissant le devoir indispensable de recherche, de ne pas porter atteinte aux enseignements de la doctrine chrétienne. Car ce serait alors engendrer, comme on le voit malheureusement aujourd'hui, le trouble et la perplexité dans beaucoup d'âmes fidèles".

Paul VI a précisé que la profession de foi qu'il allait prononcer reprend les éléments du credo de Nicée en tenant compte des conditions spirituelles de notre temps.

La profession de foi réaffirme notamment la primauté et l'infaillibilité du pape et du collège é-

piscopal lorsque celui-ci exerce avec lui le magistère suprême, la virginité, l'immaculée conception et l'Assomption de la Vierge, le péché originel, qui a pour conséquence la déchéance de la nature humaine, et l'existence des anges. La profession de foi, reconnaissant les valeurs qui existent au sein des autres confessions chrétiennes, formule le vœu que se réalise l'unité des chrétiens.

La profession de foi réaffirme la présence "véritable réelle et substantielle" de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Elle reconnaît que même les hommes qui, tout en ignorant l'évangile recherchent sincèrement Dieu, peuvent avoir le salut. Les fils de l'Eglise, bien qu'ils ne doivent pas oublier que leur demeure stable n'est pas ici-bas, sont engagés à contribuer dans toute la mesure de leurs moyens, à réaliser le bien de leur

cité terrestre, par la justice, la paix et la fraternité entre les hommes et par l'aide à leurs frères, surtout ceux qui sont les plus pauvres et les plus déshérités.

Après la profession de foi, Paul VI a poursuivi la concélébration de la messe en latin au grand autel en forme de trapèze dressé sur le parvis de la basilique vaticane. Une foule considérable remplissait l'immense place Saint-Pierre jusqu'loin dans la Voie de la Conciliation, sous un ciel qu'embrasaient les feux du couchant.

A Upsal, du 3 au 20 juillet

Assemblée générale du Conseil oecuménique des Eglises en Suède

En oecuménisme, l'événement le plus important de 1968 sera probablement l'Assemblée générale du Conseil oecuménique des Eglises qui aura lieu à Upsal, Suède, du 3 au 20 juillet. Plus de 800 délégués représentant 232 Eglises chrétiennes et venant de toutes les parties du monde y prendront part. Environ 2.250 autres personnes sont autorisées à y assister à titre d'experts, d'observateurs, d'invités, etc. La dernière Assemblée du genre eut lieu à la Nouvelle-Delhi en 1961.

Le Père Irénée Beaubien, S.J., directeur du Centre d'Oecuménisme de Montréal et directeur du Secrétariat national d'Oecuménisme sera présent à l'Assemblée d'Upsal où il suivra toutes les délibérations. Il

a été mandaté à cette fin par la Commission épiscopale d'Oecuménisme dont S.E. Mgr Paul Grégoire est le président. A Upsal, le P. Beaubien sera l'invité du Département des communications.

Après l'Assemblée, il prolongera son séjour en Europe pour participer à diverses rencontres internationales et pour prendre contact avec des experts en oecuménisme. Rappelons que le P. Beaubien a été, avec l'autorisation de S.E. le cardinal Léger l'initiateur du mouvement oecuménique auprès de ses concitoyens catholiques et un promoteur du dialogue avec les membres des autres Eglises chrétiennes. Il fut l'un des principaux artisans du Pavillon chrétien à l'Expo '67.

Le pape confirme: les restes de saint Pierre retrouvés dans le sous-sol du Vatican

CITE DU VATICAN (AFP) — Des reliques de saint Pierre ont été retrouvées dans le sous-sol de la Basilique vaticane, a annoncé le pape au cours de l'audience générale d'hier.

Après avoir rappelé les fouilles exécutées sous la basilique, là où fut retrouvé le tombeau de saint Pierre, Paul VI a dit: "De nouvelles recherches très patientes furent effectuées

avec soin par la suite, ce qui nous a permis, avec l'appui de l'avis de personnes compétentes, prudentes et expérimentées, de dire que les reliques de saint Pierre ont été identifiées d'une façon que nous pouvons dire convaincante".

"En l'état actuel des conclusions archéologiques et scientifiques, a poursuivi le pape, il nous semble que nous pouvons vous donner à vous et à l'Eglise cette heureuse annonce, obligés que nous sommes d'honorer les saintes reliques dont l'authenticité a été prouvée. Notre joie est grande car nous avons raison de considérer que l'on a retrouvé des restes mortels, peu nombreux mais sacrés pour nous tous, du prince des Apôtres."

Etude scientifique

Les ossements qui, selon l'annonce donnée par le pape doivent être considérés comme ceux de saint Pierre, ont été trouvés dans une urne en marbre remontant à l'époque de l'empereur Constantin qui fit bâtir la première basilique dédiée au prince des apôtres au IV^e siècle.

Cette précision a été fournie par M. Francesco Vacchini,

(A suivre à la page 3)

Nominations ecclésiastiques

Son Exc. Mgr René Audet annonce les nominations ecclésiastiques suivantes:

M. l'abbé Hermès Pelland, curé de St-Edmond, est nommé curé de Notre-Dame-de-la-Charité (Hôpital St-Charles).

M. l'abbé Gabriel Robert, jusqu'ici curé à Notre-Dame-de-la-Charité, devient curé de Ste-Macelline.

Noces d'argent sacerdotales

Depuis un mois, nous nous sommes rencontrés quelques fois, mais jamais, les sept ensemble: les abbés Gaston Lord, curé de St-Viateur d'Anjou; Victor Chaumont, curé de St-Lin; Bernard Forest, curé de Notre-Dame-des-Prairies; Jean Riberdy; Jean-M. Marsolais, aumônier militaire à Kingston; Rolland Forest, vicaire à Berthier, et moi-même.

Ce jour-là, le 20 juin, un coup de fil réussit ce tour de force de nous trouver simultanément disponibles pour aller bénir celui d'entre nous qu'une paralysie cloue sur un lit d'hôpital, l'abbé Riberdy. Rencontre pénible: aphasie totale.

A l'Evêché, Mgr Papineau nous accorde cette autre marque de bienveillance: celle de nous recevoir. Comme toujours il nous dit le simple mot qui colle à notre vie: notre prénom, notre paroisse d'origine, notre fonction actuelle. Il nous bénit. Scène pénétrée d'émotion.

Mgr Audet nous donne sa bénédiction, lui aussi. Un évêque plus jeune que nous six! Se pourrait-il que cela nous donne l'impression d'avoir vieilli? Nos "25 ans" ne semblent pas l'avoir fait...

Nous nous invitons mutuellement à dîner. Nous acceptons d'être les hôtes de Monseigneur. Di-

ner fraternel où les échos du passé résonnent vers l'avenir de la famille diocésaine.

En revenant, je me disais: Mais, c'est le mystère du Rosaire que nous venons de vivre!

François Lanoue, ptre

Interviews de la semaine Témoignage:

du 8 au 13 juillet 1968
CJLM 3 h. 45 p.m.

Paul HAMEL, s.j., invite, chaque jour, à l'émission TEMOIGNAGE, des témoins du monde chrétien.

LUNDI, 8 juillet Henri Forest: Les vietnamiens ont-ils été brûlés au napalm?

MARDI, 9 juillet Gustave Thibon: Avez-vous le culte de l'efficacité?

MERCREDI, 10 juillet Rosaire St-Laurent: Les pèlerinages de l'avenir

JEUDI, 11 juillet Marcel Marcotte: Pourquoi soupçonner votre mari d'infidélité?

VENDREDI, 12 juillet: Mgr Paul Grégoire: L'évêque face aux problèmes de son diocèse.

SAMEDI, 13 juillet Julien Harvey: La foi et les apprentis-sorciers.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE



Aux propriétaires de la Cité de Joliette

AVIS PUBLIC

est par le présent donné par le soussigné, assistant-secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que conformément aux dispositions des articles 399 et suivants de la Loi des Cités et Villes, le conseil de la Cité de Joliette, siégeant en séance régulière le 10 juin 1968, fixe la tenue d'un référendum les 9 et 10 juillet 1968 depuis 9 h. a.m. jusqu'à 7 h. p.m. en l'hôtel de ville de Joliette, afin de soumettre aux dits propriétaires, le règlement no 708 de la Cité de Joliette, décrétant un emprunt de \$255,000.00 pour l'acquisition et l'aménagement d'un terrain de stationnement, ledit règlement ayant été adopté par ledit conseil à sa séance du 27 mai dernier.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tout propriétaire de la Cité de Joliette est prié d'en prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

JOLIETTE, ce 11 juin 1968.

Rosaire Beaudry, assistant-secrétaire-trés.

Maison de l'Immaculée-Conception

750, rue St-Louis, Joliette
Tél. Maison: 756-6533 Directrice: 756-0320

RETRAITES

JUILLET:

2 au 26: Session de Formation Communautaire dans l'Esprit du Concile offerte aux membres des communautés religieuses tant féminines que masculines aux prêtres et aux laïcs désireux de vivre une expérience de fraternité à travers un indispensable travail d'approfondissement doctrinal
Programme: du 2 au 6 juillet: exercices de la retraite communautaire.

du 8 au 26 juillet: session de formation.

par: Les membres de l'Equipe Canadienne des "Retraites communautaires" Pour un Monde Meilleur en collaboration avec le R.P. Massimo Taggi, S.J., directeur de l'Equipe Italienne ainsi que d'autres spécialistes invités.

AOUT:

18 au 25: Exercices Spirituels de St-Ignace pour: Prêtres, Religieux, Religieuses, Laïcs et Laïques.
par: le R.P. Paul Laramée, S.J.

Studio HÉTU

"Le seul véritable spécialiste en photographie à Joliette"

509 Notre-Dame

Joliette

L'Action POPULAIRE

VOL. LVI — NO 26

JOLIETTE, MERCREDI LE 3 JUILLET 1968



Le Mystère de la Passion à l'Oratoire

L'Oratoire Saint-Joseph offre gratuitement à ses pèlerins et visiteurs un spectacle de haute qualité artistique: il s'agit du Mystère de la Passion d'Henri Ghéon interprété en plein air par les Jongleurs de la Montagne, avec la participation des Petits Chanteurs du Mont-Royal.

Représentations en français les lundi, mercredi et jeudi, à 9 h. p.m., durant les mois de juillet et août. (En anglais le mardi et le vendredi par le 'Montreal Instant Theatre'). C'est un événement à ne pas manquer. Bienvenue à tous.

Chronique de la Cathédrale

Violence et Violence!

Chacun connaît la terrible signification de ce mot. Terrible en effet cette réaction de l'homme qui le pousse à tout détruire, sans réfléchir d'abord, comment il peut reconstruire en mieux!

Mais chacun pourrait-il dire d'où provient cette violence? Oh j'entends d'ici toutes sortes de réponses. L'astrologue, par exemple, dira que les éclipses solaires qui modifient sensiblement la course de certains astres, influent pour une période déterminée sur le comportement humain.

De savants économistes diront que le capitaliste est le grand responsable.

Des politiciens compétents diront que la mauvaise administration des biens communautaires est la seule coupable.

Des intellectuels avertis, diront que les modes idéologiques, sont les véritables ennemies de la liberté.

Tout cela est vrai, en partie, chacun dans leur domaine respectif, ces personnes auront raisons.

Saurait-on, cependant, dire avec précision et sagesse d'où vient cette violence malsaine qui tourne autour de la terre?

Sans prétention aucune, j'ai l'idée que la violence qui est la-

de et vieille comme la terre, certains jours, est née du Refus!

Tous nous avons été enfants, un jour ou l'autre de notre existence, et le refus qui s'est manifesté très tôt, chez la plupart, a amené aussi la manifestation de la violence sous des formes multiples. Pas toujours dirigée dans le bon sens hélas! Et pourtant il existe un remède à la portée de tous, et tellement plus ancien et plus fort que la violence destructive et néfaste — C'est l'Amour dans la Justice et le Portage!

Certains ont eu la chance et le bonheur d'être aimé, en retour il ont payé avec la même monnaie. D'autres, ayant connus trop tôt, le besoin physique de la sécurité, n'ont guère eu le temps d'apprendre à aimer, par conséquent ne peuvent transmettre cette richesse en retour, l'évolution faite dans la violence néfaste du besoin, amène la révolution dans une violence encore plus forte. Et passent les générations, et les siècles, on n'a rien trouvé pour enrayer ce fléau. Au plutôt on a trouvé mais, on se sent impuissant à se servir de cette force.

"L'Homme" dit Renan, n'appartient ni à sa langue ni à sa race, il n'appartient qu'à lui-

même, car c'est un être libre, c'est-à-dire moral".

L'homme aurait-il perdu le vrai sens de sa valeur à lui? Egalement en lui, le sens de Dieu? Il me semble qu'ici se trouve une réponse toute imprégnée de vérités! Pourquoi l'homme refuse-t-il à son frère un besoin qu'il satisfait tous les jours? Pourquoi lorsqu'il veut partager, et met tout en oeuvre pour cela, se trouve-t-il à côté de lui, un autre frère qui le supprime froidement?

Quelle sorte de violence opposera-t-on à ce terrible refus? Une violence plus forte et plus puissante encore? La réponse est Oui! Celle du Partage dans la Justice et la Paix.

Dès maintenant, chacun dans son milieu, il faut en prendre conscience. Chaque heure et chaque jour, il faut faire une place à l'autre, en participant non pas en paroles seulement, mais en actes, à cette évolution moderne du christianisme, ayant bien en tête, qu'en agissant ainsi, c'est construire quelque chose de plus solide et de meilleur!

Et cela vaut pour tous: riches et pauvres. Si les riches doivent obligatoirement se pencher sur les misères des sens, les pauvres aussi, ont le devoir de fournir les efforts nécessaires, pour atteindre un certain niveau de vie, se maintenir dans l'équilibre social, afin de rendre le même service aux autres.

(A suivre à la page 7)

Réflexion hebdomadaire

Cure de désintoxication

Sans connaître toutes les lois de la diététique nous pouvons affirmer que, si la réputation du prochain était un composé de calories, protéines, sels minéraux et hydrate de carbone, les débi- les seraient en petit nombre dans la société. Qui n'a pas à son menu quotidien, quelques jugements défavorables, à savourer. Appréciés par les uns comme amuse-gueules et par d'autres comme mets préférés, c'est une gourmandise néfaste. En gastronomie les excès sont une menace à l'état grave, par la santé. Il y a similitude entre les abus de table, et les excès de paroles qui comportent un danger non moins grave, pour la santé morale.

Certaines professions se prêtent plus facilement aux délectations des grignoteurs de réputations. Le monde des artistes est la cible no 1. On ne se fait pas scrupule d'étaler et commenter les désordres en vie privée ou publique de ces points de mire. Ce que l'on chuchoterait, sous le voile de la discrétion en parlant des gens d'autres milieux, on le raconte en gros et en détail, à haute voix et à qui veut l'entendre, quand il s'agit d'eux. On se régale de ces appétissants potins.

Aussi, comme d'habitude en pareille circonstance, durant la période électorale de ces derniers temps, on s'en est donné à coeur joie dans les plats savoureux de la médisance. Divulguant sans remords les microbes et les virus des politiciens; on croquait à belles dents la réputation de tous ceux qui étaient en évidence. C'était grand congé de charité! Le monde est tristement drôle...

Si physiquement la suralimen-

tation cause des troubles sérieux, à ce compte, moralement, nous sommes des malades qui subissons les mauvais effets de l'action des poisons accumulés dans le coeur et distillés par la langue. Ce qu'en dit l'apôtre saint Jacques: "Les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons de toute espèce peuvent être domptés par l'homme. Mais la langue, nul ne peut la dompter. C'est un fléau qu'on ne peut arrêter. Elle est chargée de venin mortel."

Chez le pire criminel disait Baden Powell il reste 5% de bon. Pour gagner sa cause, l'avocat de la défense mettra en relief ce minime pourcentage. Si nous avons la charité du coeur, nous ne serons pas à court d'arguments pour mettre en valeur le bon côté de la médaille, quelque soit l'accusé.

La charité est une amitié. La parole trahit les véritables sentiments. Nous ne pouvons souffrir que l'on critique un ami, en dépit de ses défauts! si nous aimons notre prochain nous sommes indulgents, non pas quelques jours, mais toujours! La bonté, plus que les attraits physiques, rend inoubliable.

Plutôt que de mettre à jour les faiblesses de nos semblables, pourquoi ne pas soumettre notre langue au régime, et assaisonner notre ration de courtes mais ferventes prières aux intentions des cibles de la médisance. Avantages de base: tonique réconfortant pour eux, et pour nous, excellente cure de désintoxication.

F.F.

Le pape confirme...

(Suite de la 1ère page)

chef du service technique de la basilique, qui a participé dès le début aux fouilles entreprises sous le pontificat de Pie XII.

Les examens scientifiques auxquels ces restes ont été soumis ont permis d'établir que les ossements appartenaient à un homme d'âge avancé de complexion robuste. Avant d'être enfermés dans l'urne où on les a retrouvés près du mur couvert de graffiti de pèlerins qui, dans les premiers temps du christianisme, avaient vénéré le tombeau de l'apôtre, les ossements avaient été enterrés. Lorsque le squelette dont ils faisaient partie avait été exhumé, il avait été enveloppé dans un tissu de pourpre tissé de fils d'or, ce qui fait supposer qu'il s'agissait d'une personne très vénérée.

Vingt ans d'incertitude

Le doute qui, depuis près de vingt ans, planait sur l'authenticité des reliques de saint Pierre, trouvées au cours de fouilles entreprises dans le sous-sol de la basilique vaticane, vient d'être dissipé par Paul VI. Cela presque à la veille de la fête de l'apôtre et de la clôture de "l'année de la foi" destinée à commémorer le 19e centenaire du martyre des saints Pierre et Paul.

En Allemagne de l'Ouest

Les premiers diacres mariés de l'Eglise catholique romaine viennent d'être ordonnés. C'est l'évêque auxiliaire de Cologne, Mgr Frotz, qui a, le dimanche 28 avril, conféré l'ordination à cinq hommes âgés de 35 à 47 ans.

Il s'agit de Gottfried Custodis, professeur dans une école rurale; Herbert Dickmann, employé dans un service social municipal; Gunter Orbach, catéchiste dans une école professionnelle; Wolfgang Speicher, permanent dans une association diocésaine; et Josef Volker, directeur d'une section locale de la Caritas.

Dans l'homélie qu'il a prononcée au cours de la cérémonie qui s'est déroulée dans la cathédrale de Cologne, le cardinal Frings a salué les nouveaux diacres comme ses "confrères dans l'état ecclésiastique associés à la grâce du sacrement de l'Ordre qui comporte trois étapes, celle du diaconat, celle du sacerdoce et celle de l'épiscopat".

Le lendemain, M. Speicher inaugura ses nouvelles fonctions en baptisant lui-même son huitième enfant.

EDITORIAL

Pour ou contre... le règlement no 708

Mardi et mercredi prochains, les 9 et 10 juillet, les contribuables propriétaires de Joliette seront appelés à approuver ou rejeter le règlement no 708 qui autorise un emprunt permanent de \$255,000 aux fins de réaliser l'aménagement dans le centre-ville d'un parc de stationnement pour 150 voitures. Les autorités municipales ont déjà homologué des terrains dans les propriétés du quadrilatère Manseau, St-Charles, Notre-Dame et Place Bourget. Les terrains ou parties de terrain nécessaires seront acquis par voie d'expropriation.

Selon l'étude faite par les services techniques, les revenus des 150 parcomètres qui seront installés, de même que les dispositifs de chauffage en hiver, couvriront les frais d'entretien du parc de stationnement de même que les annuités du remboursement de l'emprunt.

Si on accepte ces termes du règlement, et ils sont acceptables car personne n'a apporté de démenti à ces chiffres, les contribuables ne seront pas surtaxés pour réaliser ce projet.

Il faut donc maintenant se demander si le projet est nécessaire ou tout au moins utile. Il faut avouer en toute justice que le parc de stationnement bénéficiera aux marchands du centre; mais les professionnels du secteur, les divers bureaux d'affaires: courtiers, sociétés de prêts, bureaux d'assurance, y trouveront aussi largement leur utilité et leur profit. Et toute la population de Joliette et de l'extérieur, qui fait vivre les marchands et nous aide ainsi à augmenter les revenus de la ville, se trouvera bien d'un parc de stationnement à proximité de notre centre commercial naturel, qui s'agrandit de jour en jour.

Refuser ce parc de stationnement, le premier d'une série d'autres qui doivent être aménagés dans le centre, c'est ralentir l'essor commercial du centre-ville, c'est bloquer le pro-

grès. Et ceux qui s'y opposent aujourd'hui seront les premiers punis, quand quelques années le commerce se sera dirigé vers d'autres secteurs, peut-être en dehors de la ville, et que, pour parer à la perte subite en taxe, de vente, en taxe d'affaires, en évaluation, les autorités de la ville devront songer à hausser la taxe foncière ou à élever les taux d'électricité.

Je sais bien que les marchands auraient dû montrer plus d'intérêt au projet municipal d'un parc de stationnement. Je l'ai écrit et je le répète. Je sais bien que la Chambre de Commerce aurait dû se montrer plus active et plus diligente. Je sais aussi que les marchands auraient dû étudier davantage la requête d'ouverture de leurs établissements le jeudi soir.

Mais la population, dans un but de vengeance... ou de chantage, ne doit pas se refuser un terrain de stationnement qui lui sera de première utilité quand elle viendra dans le centre. A moins que cette population ne veuille ainsi se trouver un argument pour aller faire ses achats et autres affaires en dehors de Joliette. A ce moment-là elle se condamne elle-même à une hausse de taxes éventuelle.

Retarder la réalisation de parcs municipaux, de stationnement dans le centre, même si cela semble un avantage marqué pour les marchands, c'est laisser s'accumuler des problèmes qui durent depuis des décades.

N'attendons d'être obligé de démolir tout le centre commercial pour régler le problème. Et malgré certains inconvénients, pensons à ce que le parc de stationnement peut apporter directement et indirectement au trésor municipal.

Et pour toutes ces raisons, il me semble préférable d'appuyer le règlement no 708.

ROLAND GAUVREAU

Tribune libre

Les opinions publiées sous cette rubrique sont celles de correspondants qui doivent être connus de la rédaction même si les textes sont signés d'un pseudonyme. Elles n'engagent en rien les membres de la direction et de la rédaction de L'Action populaire qui ne partagent pas nécessairement les idées exprimées dans ces colonnes.

Toutes les lettres reçues pour publication doivent porter la signature, l'adresse et si possible, le numéro de téléphone de l'intéressé.

Parents, réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard

ST-ALEXIS — Une 2e assemblée aura lieu mercredi soir, le 10 juillet, pour procurer des loisirs dans la paroisse.

Pour le moment, on est à parler d'une construction d'une discothèque avec ou sans piscine. Demandons-nous donc avant cette assemblée quels sont les avantages sains et formateurs que peuvent procurer la pratique de ces sports? Informons-nous donc aussi aux paroisses qui possèdent une telle bâtisse du coût total et entretien de cette construction.

Pour ce qui est de la pratique de la natation, ceux qui le désirent peuvent très bien aller dans des paroisses environnantes au prix de 25 cents pour enfants et 50 cents pour adultes. Ce procédé facilitera de beaucoup la tâche des parents qui veulent encore en 1968 le bien de leurs enfants. Pour ce qui est de la danse, nous avons une très belle salle d'école qui par le passé a toujours fait l'affaire. Donc...

Pour ma part, je suis 100% pour

des loisirs pour la paroisse de St-Alexis et non pour la ville de St-Alexis.

En fait de divertissements, ne pourrait-on pas organiser la pratique des sports durant toute l'année tels que: tennis (extérieur et sur table) balle-molle, ballon panier, patinoire, ballon-balai et autres jeux formateurs. Personne prétend une certaine influence aimerait ces jeux; mais que l'on se donne la peine de former des équipes paroissiales et interparoissiales comme ailleurs et nous serons surpris de la collaboration des jeunes de St-Alexis et de la réponse des parents qui assisteront à ces rencontres. Et si pour la pratique de ces sports il nous faut construire, je crois que cette construction reviendra à un prix plus modique et servira à une plus grande majorité.

Ceci est mon idée personnelle. Mais venez donc exposer la vôtre, mercredi le 10 juillet.

J'étais

son allocution, à souligner les efforts accomplis par les clubs 4-H dans les domaines de la conservation des ressources naturelles sur cette "terre des hommes".

Il a rappelé les initiatives prises par sa compagnie dans les mêmes sphères, notamment le travail accompli sur la ferme de St-Liguori, où on a planté jusqu'ici plus de 30,000 arbres, et le concours de conservation White Owl doté d'un prix de \$5,000.

La guerre froide

(1917-1962)

par Bernard Saint-Aubin

Dans cet ouvrage de moins de 180 pages, l'auteur fait l'historique des causes lointaines et prochaines de la "guerre froide".

La guerre froide, qui est un état de tension entre le monde communiste et le monde occidental, a été provoquée par les initiatives soviétiques visant à modifier l'équilibre européen en soumettant à la domination de Moscou une partie de l'Europe orientale.

Les Etats-Unis, qui avaient fait la guerre contre l'Allemagne hitlérienne et le Japon pour que ces puissances ne puissent modifier la balance des forces en Europe et en Asie, ne pouvaient permettre à l'U.R.S.S. de s'engager dans la même voie.

De 1947 à 1962, à la suite de la rupture entre les deux blocs, plusieurs crises internationales ont surgi. Elles ont failli dégénérer en affrontement nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Pourquoi cet affrontement ne s'est-il pas produit? D'abord parce que les deux Grands, sauf les Soviétiques dans l'affaire cubaine de 1962, se sont bien gardés de prendre

des risques inutiles. Mais surtout parce qu'un élément nouveau est intervenu dans les relations internationales, à savoir l'apparition des armes nucléaires.

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, deux puissances, dotées des armes de destruction suprême, sont en mesure au moyen de fusées intercontinentales, de détruire toute vie sur la planète. C'est donc la crainte de l'apocalypse qui a empêché l'un ou l'autre des deux Grands d'imposer sa volonté à son adversaire, en ayant recours à la violence.

Depuis la fin de la crise cubaine, les relations Est-Ouest ont évolué dans un sens favorable à la détente. La fermeté américaine a sans doute convaincu les Russes que l'accommodement était la seule issue pour éviter un affrontement nucléaire.

Mais la poursuite de la guerre au Vietnam est une pomme de discorde qui divise encore les deux Grands et ajourne l'acheminement vers une détente complète qui mettrait fin définitivement à la guerre froide.

Dans cet ouvrage, l'auteur explique les causes du conflit vietnamien et préconise une déescalade afin d'ouvrir la voie à une paix négociée. Toutefois, il se garde bien de suggérer une retraite précipitée des forces armées américaines dans le Sud-Est asiatique de crainte que cette action relance la guerre froide.

Cet ouvrage est en vente dans toutes les librairies.

Editions Leméac Inc., 371 ouest, avenue Laurier, Montréal.



CONCOURS DE REBOISEMENT — M. Claude Mercier, directeur de la formation des cadres de l'Imperial Tobacco du Canada Limitée, félicite les gagnants provinciaux du concours de reboisement des clubs 4-H. La proclamation des vainqueurs s'est déroulée à Montréal à l'occasion du 26e congrès annuel de cet organisme. Ci-dessus, de gauche à

droite, Ovila Soucy, représentant du club 4-H de Notre-Dame-du-Lac, deuxième prix ex-aequo; Rodrigue Plourde, représentant du club 4-H de St-Pascal-de-Kamouraska, vainqueur du premier prix; M. Mercier; Yvon Marchand, représentant du club 4-H de Shawinigan-Sud, deuxième prix ex-aequo.

masculin de Shawinigan-Sud, ainsi qu'au club 4-H masculin de Notre-Dame-du-Lac.

En plus des gagnants provinciaux, il y a onze gagnants régionaux auxquels l'Imperial Tobacco a remis des médailles de mérite. Ce sont les clubs de: Sayabec, Val Estrie, St-Alexis de Grande-Baie, St-Bruno, Roussin, Collège Laval, Cheneville, St-André-Avellin, Gatineau, St-Raymond (féminin) et Joliette.

Conservation

M. Claude Mercier a tenu, dans

Gagnants du concours de reboisement 4-H

MONTREAL — Le club 4-H masculin de St-Pascal-de-Kamouraska a été proclamé gagnant provincial du concours de reboisement commandité par la compagnie Imperial Tobacco du Canada Limitée.

La proclamation du vainqueur de ce concours a été faite par M. Claude Mercier, directeur de

la formation des cadres de l'Imperial Tobacco, lors d'un petit déjeuner offert par la compagnie à l'occasion du 26e congrès annuel 4-H.

Le club 4-H masculin de St-Pascal, qui possède sa propre pépinière, a planté 42,250 arbres. Deux deuxième prix ex-aequo ont également été accordés au club 4-H

Tribune libre

Contre le parc de stationnement du Centre-ville

Le Référendum ne passera pas

Nous sommes dès maintenant en mesure d'affirmer que le règlement concernant le stationnement des Marchands-Unis sera battu à plate couture. Nous avons déjà affirmé que neuf contribuables sur dix s'opposeraient au présent règlement et c'est encore vrai. A une semaine de la votation rien n'est venu prouver le contraire.

Attitude des Marchands-Unis

Les Marchands-Unis, à une assemblée où ils étaient une douzaine ont décidé de s'unir... Leur association compte 70 membres pourtant.

Nous les remercions d'avoir publié dans les journaux locaux une page complète d'annonce prouvant que la population avait raison de s'opposer au référendum. Nous les remercierons davantage si au lieu d'économiser quelques kilowatts d'électricité en n'ouvrant pas leurs établissements le jeudi soir ils continuaient leur propagande à la radio. Cela nous aiderait énormément.

Attitude de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce qui vient de sortir du bois, ne sachant pas trop comment s'orienter à la lumière du jour, pense que la douzaine de marchands ont raison et eux, vu qu'ils sont une vingtaine, doivent nécessairement diriger le pèlerinage.

Attitude du conseil

Les membres du conseil de ville ont été abasourdis et renversés de constater que pour un minimum requis de 40 contribuables, il s'en est présenté au-delà de 125 exigeant la tenue d'un référendum. Ce nombre est symptomatique.

Des échevins furent scandalisés que des employés même de la Cité sont venus voter. Cela aussi est symptomatique.

Un échevin, plus brave que certains, écrit qu'en rapport avec cette question, il y en a qui divaguent. Heureusement, ils ne sont pas nombreux.

Le maire, dans sa magnanime neutralité, déclare sur les ondes qu'il est très heureux de l'appui d'une trentaine de personnes et pour être plus confiant il souhaite que d'autres corps intermédiaires fassent pression pour convaincre la population.

S'il faut faire pression, c'est que la cause n'est pas gagnée.

Autre preuve de la peur du conseil: le mouvement anti stationnement a demandé aux autorités soit de lui fournir la liste des propriétaires de Joliette, soit de lui donner accès au service d'adressograph et cela moyennant rémunération. Le tout fut dange-reusement refusé. Vive la neutralité du maire. Et vive la neutralité des échevins.

Le plan directeur de la Cité de Joliette

Tous les contribuables savent

que le conseil accorde une grande autorité à M. Marc Dancose à qui on a versé des sommes assez rondes pour la préparation d'un plan directeur.

Or, il se trouve que M. Dancose, dans son rapport, en page 5, signale que la compétition commerciale des grands centres métropolitains est difficile à parer. Il ajoute que le commerce paroissial doit par la ville être favorisé pour éviter une trop grande concentration commerciale. Il ajoute, en page 6, que les communautés domiciliaires demeurent le fondement de la cité et que ces groupements ont besoin de facilités économiques tel commerce de détail, de service, de distribution. En termes du monde, cela signifie que les centres d'achat vont nous attirer de plus en plus et qu'il n'est pas certains que le centre actuel de Joliette reste inchangé. C'est exactement ce que nous disons avec la majeure partie de la population. Alors pourquoi favoriser un secteur qui demain va devenir minoritaire? Alors si les marchands du centre-ville veulent prendre le risque, qu'ils le payent leur stationnement.

La population sait parfaitement bien qu'elle dispose actuellement d'une superficie adéquate de stationnement et elle sait encore plus parfaitement bien que demain les espaces vides seront encore plus nombreux. Donc, au référendum il suffit de répondre NON.

Albert Bergeron, coordonnateur Mouvement anti stationnement

Je suis contre le parc de stationnement

Oui, je suis contre le parc de stationnement du centre-ville et je ne suis pas le seul. Il y a tellement d'autres chose à faire que la population désire depuis longtemps. La population ne vous a pas dit non pour le viaduc, le marché, l'achat du Garage Delangis le prolongement du boulevard, qui ont le sait...? Elle ne vous a pas dit non, non plus l'hôtel de ville au même endroit, pour l'entrée de l'autoroute, pour laquelle le gouvernement est prêt à fournir 50%, projet qui aiderait davantage aux marchands du centre que la voie de ceinture qui préoccupe les administrateurs municipaux et qui empêchera les vi-

siteurs de venir jusqu'au centre. Je ne comprends pas les marchands de ne pas insister pour réaliser cette route immédiatement. C'est la deuxième fois que l'on subit une foule de touristes qui demandent si Joliette fait collections de vieilles maisons pour un musée. Et pour cela non plus, comme pour les vieilles maisons de la rue St-Pierre, la population ne vous a pas dit non, sachant que le gouvernement est prêt à défrayer 87½% du coût.

Je suis contre le parc de stationnement, M. le maire, parce que j'ai des amis à l'hôtel de ville et que j'aime mon maire, je n'aurais pas le droit de vous di-

re non. Et si je dis non avec la population, c'est cela de la démocratie, la population ne le comprend pas ou que l'on est intéressé. Si c'est cela de la démocratie, la population ne le comprend pas de cette façon.

Je suis contre le parc de stationnement et je demande à la population de voter contre les 9 et 10 juillet. C'est un stationnement qui a été demandé par requête de ces messieurs qui ne veulent pas payer la note; ça devait être comme ça au début mais ces marchands ont refusé. Vous avez raison, M. le maire, quand vous dites que ces marchands viennent nous aider, et ces marchands font la sourde oreille.

Je suis contre le parc de stationnement, car je considère que la ville s'embarque dans une foule de procès comme celui des frères Massicotte. Je n'ai pas rencontré un seul propriétaire qui veut vendre son terrain et je prédis que si ce terrain de stationnement est fait malgré la population il ne sera pas rentable comme le prédisent ses promoteurs. Les terrains de la Cathédrale, de l'école St-Viateur, du Palais de Justice sont gratuits et ne sont même pas occupés. Si le projet est rentable, pourquoi les quelque vingt marchands du centre ne l'aménagent-ils pas à leurs frais?

Vous, M. le maire, qui avez fait le plus pour Joliette, qui avez été le plus aimé des maires, qui n'avez jamais eu d'opposition, vous feriez cela malgré la population? Ne faites pas ça. Je vous ai entendu dire de votre bouche à la radio que le conseil est décidé; pourquoi ne dites vous pas le conseil est décidé quand il s'agit de choses que désire la population.

Je suis contre le terrain de stationnement, car il y a un règlement qui dit que tous services nouveaux doivent être payés par

C'que j'en pense

Roland Gauvreau

Un conseil exécutif à Joliette

La loi des Cités et Villes vient d'être amendée afin de permettre à certaines municipalités de former un conseil exécutif au sein du conseil municipal. La chose peut présenter certains avantages pour hâter l'administration ou éviter de longues et inutiles discussions, autour de la table du conseil, surtout quand les commissions permanentes auront déjà étudié un problème et qu'elles l'auront soumis à cet exécutif.

Dans quelques années, quand Joliette aura atteint sa stature de ville satellite de Montréal, avec 75,000 habitants, un conseil exécutif pourrait s'avérer utile. C'est donc un projet à étudier.

Les tarifs-incendie

Il importe de maintenir le dialogue entre la Cité de Joliette et les banlieues sur les tarifs à charger pour le service des incendies. Le service de la protection, police et incendie, devrait être un des premiers à être régionalisé. Ce pourrait être profitable à tous les intéressés.

Le conseil municipal, en très grande majorité, est favorable à un dialogue très ouvert sur le sujet avec les autorités municipales des banlieues. Ces dernières pourraient faire des suggestions, tenant compte par exemple de facteurs particuliers: absences de bâtisses industrielles et commerciales représentant un danger de feu accru, propriétés unifamiliales moins âgées, etc., de façon à adopter des principes généraux qui permettrait une étude nouvelle des tarifs proposés par Joliette.

La porte reste ouverte.

Stationnement et cour d'écoles

Une demande de contribuables de décréter une zone de non stationnement près de l'école Tellier, a permis à l'échevin Chs-Ed. Désy d'exprimer un avis judicieux. M. Désy désirerait une entente avec la Commission scolaire et autres institutions pour que les terrains libres, comme les cours d'écoles, servent de parcs de stationnement, le soir et les jours de fêtes, alors qu'ils sont inoccupés.

Certaines cours d'écoles, comme celle de l'école supérieure St-Viateur, servent déjà au stationnement. Il suffirait d'étendre l'entente à toutes les cours des écoles.

J'ai toujours pensé que l'école doit être le centre communautaire; ses terrains peuvent donc servir de parcs de stationnement.

Les troubles de la Saint-Jean

Le défilé de la St-Jean à Montréal a été marqué de désordres graves qui ont jeté du discrédit sur ceux qui les ont amorcés. La police municipale, peu habituée à ce genre de manifestation, a semblé réagir de façon nerveuse.

N'importe quel individu, n'importe quel groupe, peut ici au Canada, exposer n'importe quel principe, défendre la politique qu'il croit bonne. Sur notre terre de liberté, personne n'est inquiété sur ses opinions politiques. Mais il reste qu'il faut respecter les dirigeants normalement élus, avec les défauts que comporte l'exercice de la démocratie. Il reste aussi qu'il faut respecter les lois établies et procéder dans l'ordre.

Si la liberté ne peut s'exercer que dans la violence, si certains individus ne peuvent exprimer leurs idées qu'avec la force de leurs poings, la population se doit de les répudier. Leurs grandes idées et leurs beaux principes ne doivent cacher que leur désir de dominer, leur besoin maladif de jouer au petit Hitler.

Qu'ils portent, devant la conscience des honnêtes gens, la responsabilité de leurs actes irréfléchis.

Dans une société civilisée, il n'y a aucune place pour les coups et la violence.

les riverains. Ce terrain de stationnement est un nouveau service qui doit être payé par les riverains. Je suis fâché. Mais il est certain que d'autres projets prioritaires doivent se faire et le vote du 9 et du 10 juillet vous prouvera que la population a raison. Je trouve illogique de dire à ceux qui désirent dire non qu'ils sont des gens qui ne veulent rien comprendre, qu'ils retardent le progrès, ou qu'ils sont toujours contre. Je ne lance pas de telles insultes à ceux qui ne pensent pas comme moi. Pourquoi ce grand silence autour de choses qui de-

vraient se faire? Pourquoi laisser toute priorité pour faire une chose dont la population en veut pas. Je n'ai rien à vendre ni à chater; je suis fâché de voir que l'on place la charrue avant les boeufs.

Je veux simplement exprimer ma pensée personnelle. Si la population dit oui, je m'inclinerai.

Roland Malo,
courtier en immeubles

Les Américains

Lorsqu'on achète une maison, on prend un soin particulier au choix de ses voisins. Et notre vie est plus chaleureuse si nous sommes entourés de bons voisins.

Notre pays a le bonheur d'avoir de bons voisins. Les Américains partagent avec nous la plus longue frontière du monde sans sentinelle.

Ils ont en 300 ans bâti la nation la plus prospère et la plus libre de l'univers.

Les grands savants, les artistes, les penseurs, les professeurs viennent y travailler dans un climat propice à leur épanouissement.

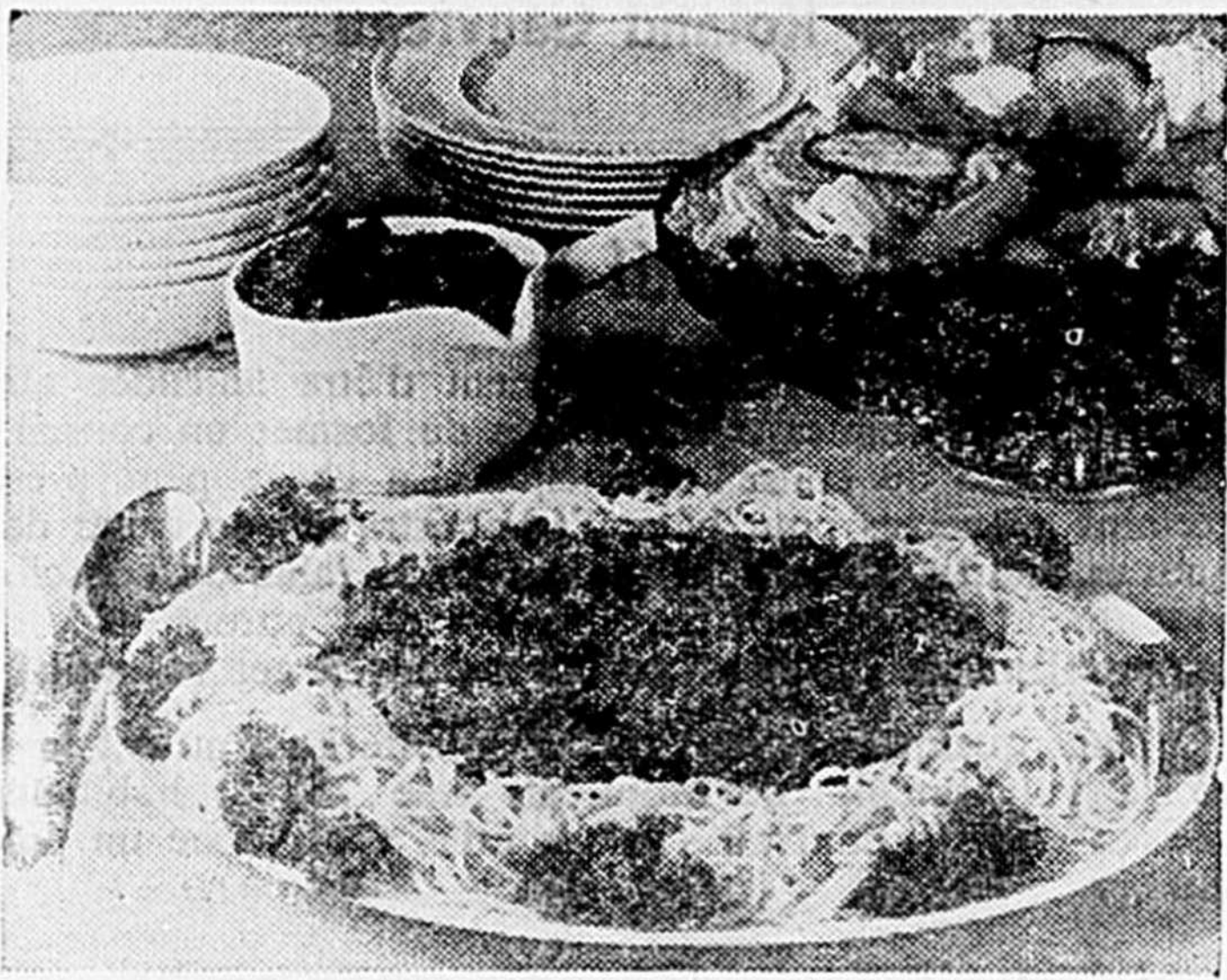
Cependant, comme tous bons voisins, les Américains peuvent parfois nous "taper" sur les nerfs... Mais pensons-y bien... si nous avons à nous choisir des voisins... pourrions-nous en trouver de meilleurs et de plus généreux?

Cette semaine, nous saluons nos bons voisins... les Américains.

Message de

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE
DE QUEBEC EN COLLABORATION
AVEC L'ACTION POPULAIRE

LE JOURNAL DE MADAME



Cuisine éclair rendue facile grâce à deux nouvelles soupes sous enveloppes

Les aliments de commodités d'aujourd'hui nous permettent de préparer des repas qui semblent avoir demandé des heures de préparation mais qui, en réalité, ne tranchent que très peu de notre précieux temps. Il s'agit là d'un véritable secours pour la ménagère canadienne si occupée. Les deux nouvelles soupes sous enveloppes qui viennent de grossir le nombre de ces aliments de commodité s'allient délicieusement aux plats de légumes, de viande et au gratin, en plus d'être par elles-mêmes des soupes nourrissantes et savoureuses.

Ces nouveaux mélanges à soupes légumes et boeuf et poulet et légumes peuvent produire des repas économiques tout en minimisant la préparation. Parmi ces

plats "mini-temps", nous recommandons le Chili Con Carne avec spaghetti, lequel reçoit sa saveur piquante d'une enveloppe de soupe légumes et boeuf, et le poulet à la King au gratin, à base de la nouvelle soupe poulet et légumes.

CHILI CON CARNE AVEC SPAGHETTI (8 portions)

- ¾ tasse d'oignon haché
- 1½ livre de boeuf haché
- 3 c. à table de beurre ou margarine
- 1 boîte (28 onces) de tomates
- 1 c. à table de poudre chili
- ¼ c. à thé de poivre
- 1 enveloppe de mélange à soupe Lipton légumes et boeuf
- 1 tasse (4 onces) de spaghetti pas cuit, cassé en bouts de 2"

2 boîtes (de 15 onces) de flageolets ou haricots rouges
Faire sauter l'oignon et le boeuf dans le beurre ou la margarine jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Ajouter tomates, poudre chili, poivre, mélange à soupes légumes et boeuf et bouts de spaghetti. Couvrir et laisser mijoter doucement jusqu'à ce que le spaghetti soit tendre, (environ 20 minutes). Ajouter les flageolets rouges. Cuire sous couvercle 5 minutes de plus.

POULET A LA KING AU GRATIN

- 1 enveloppe de mélange à soupe Lipton poulet et légumes
- 1 enveloppe de mélange Lipton à crème de poulet
- 1 tasse d'eau chaude
- 1½ tasse de lait
- 2 tasses de poulet cuit en morceaux
- 1 tasse de petits pois cuits, égouttés
- ¾ tasse de champignons tranchés
- 2 carottes cuites, coupées en

Qui prétend que le crêpe est réservé aux vieilles dames? En cet été 1968, les crêpes doubles d'acétate et viscoses n'ont jamais

Merveilleux crêpes pour l'été

eu l'allure aussi jeune, aussi pimpante. Le blanc éclaire le noir; le brun café s'agrément de crème; le noir est souligné de gris et bien entendu, le dernier cri: le brun et le gris se marient.

Le crêpe frais au toucher possède cette souplesse qui en fait le tissu idéal pour toute garde-

robe de mi-été. Et le crêpe double n'a jamais été le tissu-mo- de aussi recherché que maintenant. Il offre une apparence de haute qualité, se drape sans s'affaisser et pourtant possède assez de corps pour se prêter aux nouveaux modèles sans doublure, ni bourrure.

Voici donc la suite logique des années 30, l'allure des années 40, qui affiche une note moderne avec sa jupe courte. Une coupe soignée et des pinces savamment exécutées mettent le corsage en valeur. On peut observer l'épaule gonflée, (toujours sans bourrure!) et les longues manches étroites. A remarquer, le détail du poignet. Les petites robes simples reflètent tout le chic et l'élégance d'un film de Joan Crawford; la dernière vogue pour l'été et l'ultra-chic pour l'automne.



Rafraîchissez-vous avec la salade de pommes de terre

La salade de pommes de terre est toujours délicieuse, soit qu'on l'apporte pour le pique-nique familial ou bien qu'elle soit simplement servie à la maison. De tout temps, ce légume si é-nergique, qu'est la pomme de terre, s'est prêtée à une variété de présentations: frites, au four, sautées, pilées, ou encore dans les ragoûts, les salades, et sous forme de croustilles.

Les pyramides de salade de pommes de terre sont en tête de liste aux menus de la saison estivale. Cette année, nous glamo-riserons l'héritage que nous font

partager nos amis irlandais, la fidèle pomme de terre, en lui ajoutant une touche de verdure —

(A suivre à la page 7)

Les poils superflus

sont un handicap social



Laissez-nous les enlever
Sûrement
Définitivement
Scientifiquement par
électrolyse et ondes
courtes
Consultations gratuites

**Clinique
Des Rosiers**

Mme Denise Desrosiers
760, Manseau - Tél. 753-7889

Manquez-vous de fer?

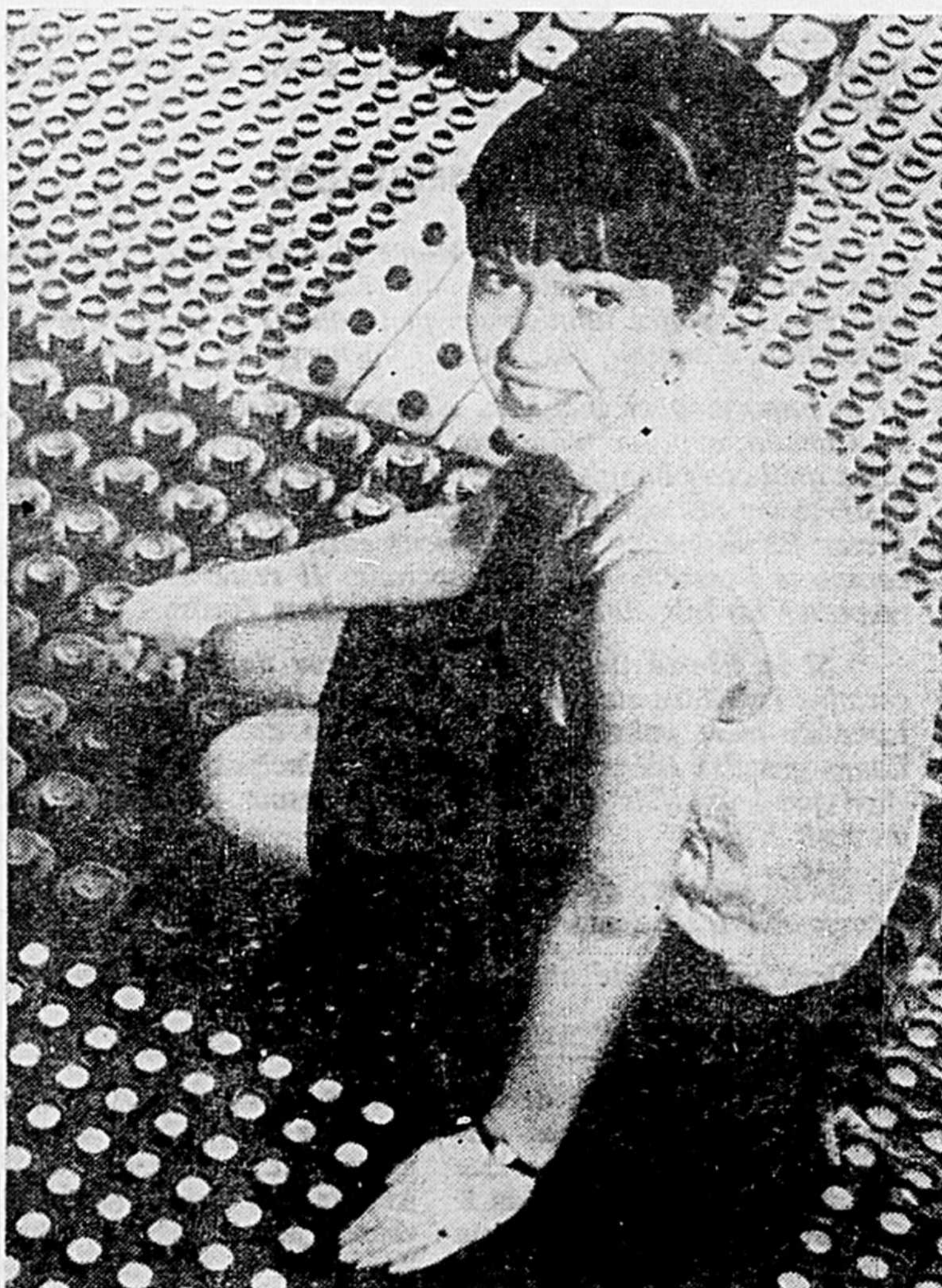
Si vous vous sentez épuisé, peut-être votre régime est-il pauvre en fer.

Le corps utilise très efficacement le fer; mais il en perd une partie par les déchets, la transpiration, la menstruation, les accidents, ou il peut en nécessiter davantage, par exemple pendant la croissance et la grossesse.

Les femmes et les adolescents requièrent plus de fer que l'homme, dit une publication du ministère fédéral de la Santé.

Si votre corps n'obtient pas assez de fer pour compenser la dé-

(A suivre à la page 7)



Une courtepoinTE ?

Cette employée de l'usine de Goodyear-Canada à Québec ne se repose pas vraiment sur une courtepoinTE fraîche: elle prête un peu de charme à quelques-uns des produits de caoutchouc pour automobiles de l'usine, disposés en un étalage attrayant. Les produits que cette photo illustrent sont moulés en feuilles qui seront taillées et ébardées. L'établissement de Goodyear à Québec est en mesure d'usiner 5,000 genres différents de produits de caoutchouc moulés et tréfilés et en fabrique 150 en un jour.



La coupe dernier cri et le crêpe double se traduisent par Jeunesse. Robe à manches longues, col volanté et ruché au poignet.



Un col moine d'un blanc brillant. Le pli de la jupe est répété au poignet avec un fin détail de boutons qui enjolive col et ceinture.

La paroisse de Saint-Damien célèbre le 60e anniversaire de l'arrivée des religieuses

Saint-Damien (DNC) — Le 23 juin toute la paroisse était en liesse pour célébrer le jubilé de diamant de l'arrivée des Soeurs de St-Coeur de Marie à St-Damien. Nous avons bénéficié d'une messe présidée de son Excellence Mgr René Audet, concélébrée avec les prêtres issus de cette paroisse et élevés des religieuses des Sts-Coeurs de J. et Marie. Les abbés Ronaldo Gadoury, curé de Notre-Dame Reine des Martyrs de Woosocket, R.I., Henri Bélanger de Pointe Gatineau, R.P. J.-Paul Bolduc, c.s.v., du collège Champagnier, Rawdon, R.P. Maximilien Boucher, c.s.v., du Séminaire Joliette, l'abbé Héria Héty, curé à St-Barthélemy et ancien curé à St-Damien, l'abbé Bernard Houle, agissait comme maître de cérémonie. Un groupe imposant de religieuses avait pris place à l'avant de la nef et formait à vrai dire avec les prêtres célébrants une escorte d'honneur à Jésus-Hostie pour la célébration du St-Sacrifice de la messe en leur honneur. L'allocution fut pronon-

cée par son Excellence Mgr Audet il en profita pour faire l'éloge de nos chères religieuses qui ont tant fait pour nous... Un magnifique banquet eut lieu à l'issue de la messe au sous-sol de l'église rempli à pleine capacité et richement décoré pour la circonstance tout se prêtait à merveille on voyait de la gaieté dans tous les coins... que de souvenirs lointains ont été renouvelés à cette occasion.

M. Gérald Bruneau secrétaire de la com. scolaire agissait comme maître de cérémonie ainsi que M. Réjean Dubeau qui n'épargnait rien pour capter leçons et images à la fois muni de ses appareils ciné et magnétophone. Il y eut tour à tour des allocutions prononcées par les abbés Henri Bélanger et Ronaldo Gadoury, Arthur Loyer, prés. de la com. scolaire, et comme toujours, celui qui a trempé la main dans l'organisation de ce banquet, notre dévoué curé posa le clou de l'après-midi avec ses paroles aimables et réconfortantes. Il y eut aussi remise d'un ca-

deau-souvenir à chacune des religieuses ayant enseigné dans la paroisse. Le repas au banquet fut offert par l'organisation du Restaurant Kambo Joliette. Chose vraiment remarquable, nous avions parmi notre beau groupe de religieuses, les unes célébraient leur 60e anniversaire de religion, d'autres célébraient leur 50e, d'autres enfin leur 25e anniversaire.

C'était vraiment édifiant à voir.

Enfin, pour clore dans l'esprit familial cette grande fête, il y eut projection de films, ciné caméra des diverses étapes des festivités de notre centenaire de l'an dernier.

Nous devons un grand merci à notre curé tout d'abord, à la commission scolaire, à tous les organisateurs, à l'assistance nombreuse qui aida par son concours à cette belle réussite, dont tous garderont un mémorable souvenir.

MARIAGE

Lundi, 1er juillet a été béni le mariage de Madeleine Dandeneau avec Léo Lafrenière, menuisier, fils de M. et Mme Alphonse Lafrenière de St-Gabriel.

Après la cérémonie religieuse un réception à l'hôtel Au Fil de l'Eau réunira au-delà de 200 convives. Au retour de leur voyage de noces les nouveaux époux habiteront Montréal.

Félicitations.
EN VOYAGE

Nous souhaitons bon voyage à MM. René Alain de Québec, technicien pour la radio Québec (Tevac) et Laurier Turenne finissant à l'école Barthélemy Joliette qui s'envoleront le 29 juin pour une croisière de trois semaines à bord d'un avion Pan American Air Canada Air France. Ils feront esca-

(A suivre à la page 10)

St-Emile

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

HEURE DES MESSES:

Le dimanche: 8 h., 9 h., 10 h., 11 h. et midi.

25e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE:

Sincères félicitations à M. et

Mme Isidore St-Amour (Cécile Pagé) à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage le 19 juin dernier. A cette occasion, une soirée familiale et intime eut lieu à leur résidence. Meilleurs voeux de santé et longue vie.

REMERCIEMENTS:

Au cercle de l'AFEAS et à Mme Isidore St-Amour qui ont contribué à la confection des "marches tissées au métier" qui recouvrent les marchepieds du maître-autel, de l'ambon et du fauteuil présidentiel, dans notre coquette église paroissiale. Nous les en félicitons de ce don. De la part des mar-

SINCERES CONDOLEANCES:

A Mme Hector Rivest et sa famille à l'occasion du décès de M. Rivest de St-Théodore-de-Chertsey survenu ces jours derniers. De la part de leur parents de St-Emile.

LES VACANCES:

Nous souhaitons de bonne vacances à nos villégiateurs en vacances ainsi qu'à nos institutrices et écoliers et écolières aussi bien ceux qui étaient en classe à Joliette, Rawdon et St-Emile; à tous nous souhaitons un repos bien mérité.

BAPTEME:

LAFOND: Le 16 juin, Marie-Claudette, Manon, née le 3 juin, enfant de M. et Mme Léo Lafond (Micheline Descœurs). Parrain et marraine, M. et Mme J.-Claude Avon (Claudette Descœurs) de Verdun. Félicitations!

Rafraîchissez-vous...

(Suite de la page 6)

les haricots verts, coupés en bâtonnets, très décoratifs.

SALADE DE POMMES DE TERRE ET DE HARICOTS VERTS

- 2 livres de pommes de terre
- 1 livre de haricots verts frais
- 2 c. à table d'huile à salade
- 1 c. à table de jus de citron frais
- 1 c. à table d'oignons frais émincés
- 1 c. à thé de sel

1/4 c. à thé de poivre
Mayonnaise

Faire cuire des pommes de terre non pelées et lavées, dans une petite quantité d'eau salée, dans une casserole couverte jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Egoutter et faire refroidir. Couper les haricots verts en morceaux de 1 po.; faire cuire sous couvert dans une petite quantité d'eau salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Egoutter et faire refroidir. Peler les pommes de terre; les couper en cubes de 1/2 po.; combiner avec les haricots verts, dans un grand bol. Combiner l'huile à salade, le jus de citron, l'oignon, le sel et le poivre; arroser gentiment les légumes avec cette vinaigrette. Couvrir et réfrigérer au moins 2 heures. Servir avec la mayonnaise. Donne 8 portions.

Manquez-vous...

(Suite de la page 6)

perdition ou un plus grand besoin, vous manquez de l'hémoglobine dont les globules rouges ne sauraient se passer pour transporter partout l'oxygène. Alors l'anémie apparaît, vous apportant faiblesse, pâleur et fatigue.

Rappelez-vous ceci: le meilleur moyen de vous assurer de bons globules rouges et une bonne santé, c'est d'inclure régulièrement dans votre régime plusieurs aliments divers contenant du fer.

Voici d'importantes sources de fer: foie, rognon, coeur, langue, coquillages, pois et fèves, fruits secs, légumes verts, céréales et pain enrichis et de grain entier, mûsse et oeufs.

Violence...

(Suite de la page 3)

Ainsi donc, l'homme moderne vivra en évolution dans la violence bienfaisante du progrès. L'hymne qui progresse, c'est bien. L'homme qui fait progresser son frère, c'est mieux. L'homme qui fait progresser l'humanité, c'est le meilleur!

Qui d'entre nous aspire à être parmi les meilleurs?

L'Equipe



Quand il faut se lever la nuit

Quand une personne doit se lever la nuit pour uriner cela peut provenir d'une de deux causes, nous dit l'Association médicale canadienne.

Si la quantité des urines passées dépasse la normale durant la nuit, et aussi durant le jour, le médecin recherchera une maladie comme le diabète ou la maladie chronique des reins. Mais le plus souvent la personne qui se lève la nuit a simplement besoin d'uriner plus souvent et la quantité totale de ses urines ne dépasse pas la normale.

Chez les hommes qui avancent en âge cela est généralement dû à l'hypertrophie, ou grossissement, de la prostate glande située autour du col de la vessie et du haut de l'urètre. Normale-

ment, cette glande, qui n'existe que chez l'homme, grossit à mesure que le sujet avance en âge et parfois atteint un tel volume qu'elle nuit au pouvoir de la vessie de retenir une grande quantité d'urine. Elle peut aussi nuire au fonctionnement de la valve à l'extrémité inférieure de la vessie, de sorte que le patient éprouve de la difficulté à amorcer ou à arrêter le jet urinaire. Les hommes qui ont de tels symptômes devraient consulter leur médecin.

L'AMC dit qu'une opération est parfois nécessaire pour enlever une partie de la prostate afin d'éliminer l'obstruction à l'écoulement de l'urine hors de la vessie.

Dites...

bonjour!

ça ne coûte rien et ça fait plaisir

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche

Φ

Demande de soumissions pour graissage, huile, essence, lavage & entretien des autobus de la C.S.R. Lanaudière

La Commission scolaire régionale Lanaudière demande des soumissions pour les item ci-dessus mentionnés.

Règle Générale

1. Les soumissionnaires intéressés doivent se procurer les conditions et les formules de soumissions au secrétariat de la Commission scolaire régionale Lanaudière au 333, rue Sir Mathias-Tellier, à Joliette.

2. Les soumissions seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. (heure avancée) le 11 juillet 1968 au bureau du directeur du transport au 333, rue Sir Mathias-Tellier, à Joliette, sous enveloppe scellée avec la mention "SOUSSION POUR ENTRETIEN DES AUTOBUS DE LA C.S.R. LANAUDIÈRE".

3. Les soumissions seront ouvertes le même jour à 9 h. 30 a.m. en la salle des commissaires au 333, rue Sir Mathias-Tellier, à Joliette. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

4. La Commission scolaire régionale Lanaudière se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute ni aucune des soumissions. Joliette, le 3 juillet 1968

Par: Roland Paré,
directeur du transport

Comment s'est faite l'évaluation scientifique à L'Épiphanie

INFORMATION SUR L'ÉVALUATION

Évaluation x Taux de taxe = Taxes foncières

1. Q. — De quoi dépend votre taxe foncière?

R. — De deux choses: a) du rôle d'évaluation; b) du taux de taxe adopté.

2. Q. — Qu'est-ce que le rôle d'évaluation?

R. — C'est un inventaire de la valeur de toutes les propriétés immobilières. Il se divise en deux parties: a) toutes les propriétés imposables selon la loi; b) toutes les propriétés exemptes selon la loi.

3. Q. — A quoi sert le rôle d'évaluation?

R. — Il assure la juste répartition de l'impôt foncier suivant la vraie valeur des propriétés.

4. Q. — Qu'est-ce que le taux de la taxe?

R. — C'est un pourcentage général par lequel on multiplie la valeur des propriétés imposables au rôle pour établir la taxe foncière de chaque propriétaire.

5. Q. — A quoi sert surtout le taux?

R. — C'est le taux qui termine l'impôt foncier d'après l'évaluation. Valeur de la propriété imposable x taux: taxe foncière.

6. Q. — Peut-on faire varier à volonté l'évaluation?

R. — Non. La loi est formelle: l'évaluation doit montrer la vraie valeur des propriétés, ce qui veut dire la "vraie valeur des propriétés", ce qui veut dire la "valeur réelle" d'aujourd'hui.

7. Q. — Qui détermine le taux de taxe?

R. — Le conseil municipal dans les limites de la loi. Le taux est déterminé annuellement lors de la présentation du budget en décembre de chaque année.

8. Q. — Quelle est la base du nouveau rôle d'évaluation?

R. — C'est la valeur réelle des propriétés selon la loi.

9. Q. — Qu'est-ce que la valeur réelle?

R. — C'est la valeur marchande d'aujourd'hui, ou valeur actuelle des propriétés. (Valeur de remplacement moins la dépréciation)

10. Q. — Comment les tribunaux définissent-ils le plus souvent la valeur réelle?

R. — Par le prix qu'un vendeur qui n'est pas obligé de vendre obtiendrait d'un acheteur bien informé qui n'est pas obligé d'acheter, pour une propriété offerte en vente pendant un temps raisonnable.

11. Q. — Les ventes récentes sont-elles une indication de la valeur marchande des propriétés?

R. — Oui. Elles sont des indices sérieux pour établir la valeur réelle.

12. Q. — Que penser des ventes forcées?

R. — Les ventes de liquidation, les ventes entre parents ou entre un particulier et sa propre compagnie doivent être ignorées; ainsi de toutes ventes où il existe un intérêt commun entre les parties contractantes.

13. Q. — S'il survenait une période de dépression, le rôle suivant serait-il ajusté en conséquence?

R. — Oui. Il devrait l'être, car la valeur réelle selon la loi s'abaisserait au niveau de valeur des autres commodités.

14. Q. — Supposons une propriété de \$10,000 valeur vraie. Ne peut-on l'évaluer à \$5,000 avec un taux de 2% aussi bien qu'à \$10,000 avec un taux de 1%?

R. — La taxe est de \$100 dans

chaque cas, mais la seconde évaluation est seule légale. D'ailleurs cela montre bien l'inutilité de vouloir un rôle autrement qu'à la valeur réelle.

15. Q. — Est-ce que le rôle d'évaluation affecte toutes les taxes?

R. — La taxe foncière pour fins municipales et la taxe scolaire sont directement influencées.

16. Q. — Pourquoi la valeur d'une propriété à un rôle d'évaluation triennal peut-elle changer au rôle triennal suivant, même si la propriété n'est pas modifiée?

R. — Elle peut changer: a) suivant les conditions économiques. La valeur courante des immeubles varie comme tout le reste: le loyer, le vêtement, l'automobile, l'alimentation, etc., dont la valeur monte ou descend suivant l'offre et la demande; b) elle peut graduellement avec l'âge d'un bâtiment, si celui-ci n'est pas amélioré et si les conditions économiques restent les mêmes; c) elle peut varier à la suite de l'ajustement d'une évaluation erronée.

17. Q. — Le coût de la construction est-il un élément de l'évaluation?

R. — Oui. Pour évaluer suivant une commune mesure, on se sert du coût actuel de la construction; cependant les vieilles maisons sont dépréciées et leur évaluation est réduite selon leur âge et leur degré de détérioration.

18. Q. — Est-il juste qu'un propriétaire qui a construit sa propre maison réclame une évaluation moindre que celles des maisons bâties par contrat?

R. — Non. Le temps qu'il a dépensé et le profit normal du constructeur doivent entrer dans l'évaluation afin que toutes les propriétés soient sur une même base. D'ailleurs, sur le marché des immeubles, ces considérations personnelles sont ignorées.

19. Q. — A-t-on utilisé les loyers des maisons à revenus comme facteur d'évaluation?

R. — Oui. Cependant, si les loyers sont trop élevés ou trop bas, on n'a considéré que le niveau moyen des loyers.

20. Q. — Est-ce qu'on doit juger les maisons ou autres bâtiments sur l'apparence extérieure seulement?

R. — Non. Il est évident que l'intérieur contribue aussi à la valeur d'un bâtiment. C'est pourquoi deux maisons dont l'apparence extérieure est la même peuvent avoir des valeurs différentes suivant qu'elles ont ou n'ont pas un système de chauffage, plusieurs salles de bain, un sous-sol aménagé, etc...

21. Q. — Dans quel cas un contribuable peut-il obtenir une réduction de son évaluation?

R. — En établissant par écrit

dans les détails prescrits par une preuve raisonnable que le montant de l'évaluation est plus élevé que la valeur réelle d'aujourd'hui et en mentionnant la valeur qu'il reconnaît juste.

22. Q. — Peut-on obtenir une réduction de l'évaluation en invoquant des motifs personnels, tels que les embarras financiers, l'incapacité de payer les taxes, la maladie, etc...?

R. — Non, parce que l'évaluation d'un immeuble porte sur sa valeur propre qui n'est nullement affectée par des facteurs personnels.

23. Q. — S'il y a une forte augmentation entre la nouvelle évaluation et celle de l'ancien rôle, est-ce un motif suffisant pour obtenir une réduction?

R. — Ce n'est pas un motif car un nouveau rôle doit refléter les conditions actuelles qui peuvent être bien différentes de celles d'un rôle précédent. Le contribuable doit plutôt démontrer que la nouvelle évaluation excède de la valeur réelle d'aujourd'hui.

24. Q. — Peut-on apporter en preuve des comparaisons entre immeubles?

R. — Oui, pour autant que ces immeubles soient vraiment comparables.

25. Q. — Lorsque le coût de construction d'un bâtiment ou le prix d'achat d'une propriété est inférieur à l'évaluation, peut-on être assuré que l'évaluation sera réduite?

R. — Pas nécessairement; il faut que le prix d'achat soit récent et au niveau du marché et que le coût de construction comprenne tous les frais, le profit moyen de l'entrepreneur et les honoraires professionnels.

26. Q. — Quels sont les avantages d'un rôle qui s'approche autant que possible de la valeur réelle?

R. — Il est seu' parfaitement légal. Il reflète le véritable aspect financier de la communauté. Il facilite aux particuliers le règlement des indemnités d'assurances, les emprunts, les hypothèses, la vente immobilière, etc... Il attire le capital industriel et commercial. Il facilite les rapports avec le ministère des affaires municipales en répondant à ses désirs. Il permet à la municipalité de faire bonne figure vis-à-vis des autres. Il n'empêche pas de rajuster le taux de taxation, ce qui évite de surcharger le contribuable.

Le conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie par: Clément Philibert, maire

St-Calixte

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

DECES

Le 10 juin eurent lieu les funérailles de Richard Bélisle, âgé de 16 ans, fils de M. et Mme Albert Bélisle (Pierrette Dorion).

Le treize juin eurent lieu les funérailles de Mme Emile Lavoie née Luména Crépeau, dédée à l'âge de 67 ans.

Profondes sympathies aux familles éprouvées.

Horaire des messes durant les vacances: 8 h., 9 h., 10 h., 11 h., et 12 h. (midi.). Et nous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue à tous nos chers villégiateurs. Nous espérons qu'ils seront heureux parmi nous grâce à notre aimable et cordial accueil et à une température idéale.

La Fête-Dieu le 13 juin fut marquée par des manifestations de foi et d'amour reconnaissant vraiment admirable, tous les responsables de ces célébrations touchantes, messes, procession et heures d'adoration firent preuve de savoir-faire et de sens communautaire.

Tous évoluèrent dans leur rôle respectif, non pas comme des vedettes gracieuses en mal de popularité, mais comme des chrétiens soucieux de faire quelque chose de valable au profit de la collectivité paroissiale.

Félicitations aussi à ceux qui le pouvaient sont venus répondre, en posant notre geste de démonstration de Foi, que l'Eglise nous demande une fois par année.

MARIAGES

MACOUL-DUVAL: Le 1er juin 1968, M. Michel Macoul, fils de M. et Mme Alphonse Macoul (Thérèse Dubé) de St-Calixte à Mlle Marie-Andrée Duval, fille de M. et Mme Antonio Duval (Lucienne Perreault).

GOUR-BLOUIN: Le 1er juin 1968, M. Réal Gour, fils de M. et Mme Joseph Gour (Irène Deschambault) de St-Lin à Mlle Huguette Blouin, fille de M. et Mme Fortunat Blouin (Rita Despatis) de St-Calixte.

DESORMEAUX-VEZINA: Le 22 juin 1968, M. Raymond Désormaux, fils de M. et Mme Viateur Désormaux (Germaine Crépeau) de St-Calixte à Mlle Madeleine Vézina, fille de M. et Mme Téphore Vézina (Aldienne Crépeau) de St-Calixte.

Félicitations et vœux de bonheur!

Encouragez nos annonceurs

Votre meilleur choix, c'est la
FICELLE À PRESSE NATIONAL!



Seule la meilleure fibre de sisal importée d'Afrique est utilisée pour la fabrication de la ficelle à presse NATIONAL—un produit de qualité d'une des fabriques de ficelle les plus modernes du monde.

Exigez la ficelle à presse de marque National, pour obtenir un service sans ennui et une qualité supérieure à un coût modique. Commandez aujourd'hui même!

- Entièrement éprouvée et inspectée.
- Sisal de catégorie "A," importé d'Afrique.
- Traitée contre la décomposition, les rongeurs et les insectes.
- Chaque sac est garanti.

René Poirier Ltée
St-Félix de Valois
Tél. 889-5541

EN CAS D'ACCIDENT

DEBOSSAGE · PEINTURE · LETTRAGE

G. DENOMME

LETTRAGE DE CAMION
ENSEIGNES NEON

167, St-Charles-Borromée, N.

756-4150

Joliette



Le **Marmiton** revient d'un voyage à New Bedford, Mass., où il a accompagné son père à sa dernière demeure.

Touché par la délicatesse de nombreux voisins et amis, en cette occasion, il désire leur exprimer ses sincères remerciements.

Notre concours "**Mot-mystère**" nous a valu une avalanche de réponses — dont l'une venant de New York... Nous profitons de l'occasion pour saluer l'envoyeur, M. (ou Mme ou Mlle) A. Desrosiers...

Le **premier \$5.00** en prix va à Mlle Francine Lafortune de L'Assomption. Toutes nos félicitations à l'heureuse gagnante.

Et dire qu'avec sa réponse, Mlle Lafortune avait joint un petit mot pour déplorer le fait qu'elle n'était pas chanceuse

Et aussi à notre Jean Lajeunesse et son épouse qui ont leur anniversaire de naissance tous les deux demain, jour de l'indépendance des Etats-Unis.

Les deux **Hervé** de la rue Taché (Laprise et Rainville) sont revenus enchantés de leur voyage à Manic avec le groupe de la St-Jean-Baptiste. Ni l'un ni l'autre, qui subissaient leur baptême de l'air n'a eu besoin de vêtement de rechange... quoique l'un d'eux a eu un peu plus de difficulté avec sa digestion que l'autre...

Bernadette Bruneau (Mme Michel Toupin) de l'Assomption, aura X ans le 7 juillet. Ses parents et amis nous prient de lui offrir leurs bons vœux.

Avis à messieurs de la force constabulaire de l'Etat du Québec. La **vitesse maximale** permise sur le boulevard Manseau

Joliette compte sans doute un autre adepte du camping. M. Bernard Beaudoin, assureur bien connu de la rue St-Louis, vient de se porter acquéreur d'une tente-roulotte. Bonne chance!

Quelle sera la première compagnie d'assurance à vendre de l'assurance beau temps aux mordus du camping?

André Ménard, Place Henri-Dunant se pavane dans les rues de Joliette au volant de sa première voiture.

Un petit oiseau m'a laissé entendre que le maire de Notre-Dame des Prairies, M. Amable Chalut, s'était acheté une propriété en Floride...

La Cité de Joliette a commencé récemment les travaux inhérent à l'ouverture de quelques nouvelles rues entre la rue Papineau et la Terrasse St-Pierre.

Avez-vous vu la grappe de quatre nouveaux petits restaurants construits chemin St-Félix à Notre-Dame des Prairies? Encore une fois mon petit oiseau m'a dit que c'est l'oeuvre d'un ancien député de Joliette.

Vœux de prompt rétablissement à **Mlle Christiane Rondeau**, autrefois de Joliette, qui est actuellement hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Sorel. On me dit que la mère de Christiane est sortie plus mal en point que la malade de l'intervention chirurgicale. Mais grâce aux bons soins elle se rétablira comme sa fille...

Le 7 juillet, M. et Mme Bernard LeMay, rue Taché, marqueront le 17e anniversaire de naissance de leur mariage. Cordiale poignée de mains à ces sympathiques lecteurs.

En fin de semaine, M. et Mme Marc Aubin, Première Avenue, ont eu la surprise de leur vie. En visite à Québec, ils ont été l'objet d'une fête-surprise préparée par leurs parents et amis pour marquer leur dixième anniversaire de mariage...

Parmi les nombreux visiteurs de la Terre des Hommes qui font un crochet pour venir à Joliette, nommons Mlles Renée Perron et Suzanne Perron de Notre-Dame du Nord, Témisca-

minque; M. Jean-Claude Brisson de North Cobalt, Ontario et M. Carmel Lacasse de Rouyn.

Ces bonnes gens ont profité de leur voyage "dans le sud" pour visiter notre Jean Lajeunesse, son épouse et autres parents et amis.

Ils ont fait le voyage en Volkswagen... preuve que M. Degrandpré a raison quand il dit qu'une Volks, ça c'est toffe!

Luc Barthe, fils de notre Roland Barthe, a eu neuf ans samedi... ce qui est guère plus de un cinquième de l'âge de son père. Bonne fête petit homme!

St-Alexis

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

BON GOLFEUR LOCAL

M. Normand Lafortune qui participait cette année au tournoi provincial de golf de l'ADA c'est particulièrement distingué en terminant en tête. N. Lafortune c'est vu attribuer le trophée Jean-Marie Watteau décerné, chaque année au gagnant de ce tournoi. Toutes nos félicitations.

MARIAGE:
VARIN — LEBLANC

Le 22 juin, M. Guy Varin, fils de M. et Mme Hervé Varin de Ste-Julienne à Mlle Audette Leblanc, fille de M. et Mme Adalbert Leblanc. Témoins, MM. Hervé Varin et Adelbert Leblanc. Meilleurs vœux!

Ile Dupas

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

CARNET SOCIAL

A l'occasion de la fête de Mme Albert Latour, ses enfants ont tenu à lui présenter des vœux de bonheur et santé. Pour cet anniversaire, Mme Latour recevait en cadeaux une jolie montre et un magnifique bouquet de fleurs.

Chère maman, nous vous remercions pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Nous, vos enfants, nous vous dédions ce poème, qui est tout à fait l'image de vous-même.
"Une maman, c'est la sagesse
La bonté, la confiance
C'est la main qui dirige
et l'amie qui console.
C'est la voix, qui conseille
La force qui soutient.
"Une maman, c'est l'amour
Le courage et l'espoir.
Cet être extraordinaire
"C'est notre mère!"

Bonne Fête maman.
Je remercie, très sincèrement et du fond de mon cœur, tous les enfants du couvent de Ile Dupas, qui ont eu la gentillesse, de me faire parvenir des

billets, accompagnés de souhaits pour une bonne vacance.

Mille fois merci à vous tous et passez de bonnes vacances.

Votre surveillante du midi.

Mlle Yvonne La Tour

MESSE RYTHMEE

Pour la 5e fois, nous avons eu le plaisir d'assister à une autre de ces messes, que tous les paroissiens apprécient davantage.

Pour cette dernière messe, plusieurs personnes des paroisses environnantes prenaient place dans la nef. Nous avons remarqué la présence de plusieurs religieuses des Saints Coeurs de Jésus et Marie, venant de Notre-Dame des Prairies et M. Guy Durand, directeur des études pour le secteur de Berthier.

Il nous fait plaisir, de vous donner la programmation de cette messe:

Directeur: Frère André Leith, musique par le trio: saxe, guitare, batterie. A l'orgue: Mme André Pélouquin.

Chant d'accueil: Ah! bénissez le Seigneur. Kyrie — messe de Sala — (Gloria nouveau).

Chant de méditation: Viens, Esprit du Seigneur.

Offertoire: très jolie pièce musicale par le trio.

Sanctus: soliste: André Courchesne.

Communion: chant: Toute ma vie, je chanterai ton nom Seigneur; soliste: Frère André Leith.

Pour clôturer cette magnifique messe, nous avions le bonheur d'entendre jouer une pièce musicale pour le trio, dont le chant s'intitulait: Au dernier jour.

Au nom de tous les paroissiens, nous remercions, tous ceux qui se sont dévoués à cette cause sacrée, qui fait vibrer nos cœurs.

Le chauffe-eau électrique Cascade

fournit rapidement de l'eau chaude en abondance pour tous les besoins d'une famille moyenne.

dans ces sortes de concours. Parions qu'elle va changer d'avis!

M. Richard Legris, rue St-Louis, a changé sa voiture pour une familiale... voiture qui lui permettra de faire faire des ballades à toute sa famille ensemble au lieu de les promener "par équipes".

Trois jeunes gens ont appris la semaine dernière qu'on ne doit pas entrer chez un bijoutier en dehors des heures d'affaires.

Jeudi matin, à bonne heure, ils ont brisé la vitre de la porte de la bijouterie Dénommée, rue St-Viateur. Le brave malfaiteur s'est blessé assez gravement pour que la police alertée doive le transporter à l'hôpital. Les deux autres ont aussi été saisis par les policiers.

Cordiales salutations à M. et Mme Marcel Beaulieu, de Ste-Béatrix, qui marquent aujourd'hui même leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Dimanche dernier, parents et amis se réunissaient pour "fêter cela".

est 30 milles à l'heure... vitesse qui doit être respectée par les employés du Québec et d'Ottawa tout comme par le commun des mortels.

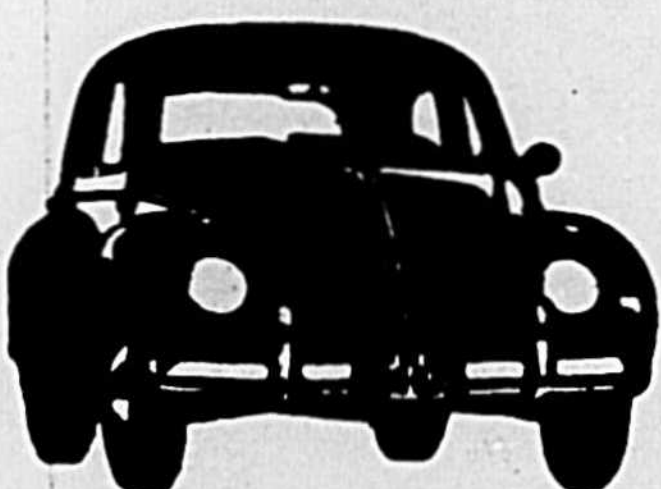
Celui qui se fait blesser ou tuer par un officier de l'ordre imprudent est tout aussi blessé ou mort que s'il l'avait été par un pauvre pékin comme moi...

Il y a vingt ans — Le 4 juillet 1948: Maurice Duplessis était en ville. Une dizaine de milliers de personnes s'étaient réunies dans la cours du Séminaire pour entendre le tribun populaire... Vous vous en souvenez?...

Une étudiante de l'Ecole Thérèse-Martin a de la grosse peine... La semaine dernière elle a perdu un stylo Waterman brun et argent à pointe fine entre son école et l'école Ste-Thérèse. C'était un souvenir cher à son cœur...

Quiconque l'a trouvé la rendrait heureuse en appelant le **Marmiton** ou 756-8581. L'étudiante se fera un plaisir de montrer sa gratitude par une petite récompense.

VOLKSWAGEN — VENTE ET SERVICE — MEILLEURS PRIX



DEGRANDPRE
AUTOMOBILES INC.



1128, rue Piette

Joliette

Tél. 756-4515

"Pour bien débiter c'est chez Degrandpré qu'il faut aller"

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE JOLIETTE
COMTE DE JOLIETTE

Vacances du personnel

Avis public est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier que, par décision de messieurs les commissaires d'écoles, les bureaux administratifs et pédagogiques ainsi que les ateliers de la Commission scolaire de Joliette seront fermés du 5 juillet à 5 h. p.m., jusqu'au 22 juillet 1968 à 9 h. a.m., pour la période de vacances des employés.

Tous les intéressés sont priés de prendre connaissance de cette décision et de se comporter en conséquence.

Gérard Forest, secrétaire-trésorier

GF/mf
Joliette, ce 2 juillet 1968

Ste-Julienne

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

SACRISTAIN DEPUIS 40 ANS:

Nous sommes heureux de féliciter M. Lionel Ricard, sacristain de Ste-Julienne, qui entreprendra sa quarantième année au service de la paroisse. Outre cette tâche, il a assumé pendant quelques années d'autres fonctions, telles que: chef de pompier, commissaire d'école, etc... Maître de cérémonie aux activités paroissiales, il sait avec tact et humour, rendre ces soirées divertissantes. On ne peut passer sous silence ces nombreuses années de service appréciées de tous les paroissiens.

Amis de la famille

AFEAS:

Une trentaine de dames se sont rendues à St-Barthélemy, jeudi dernier, pour assister au congrès diocésain de l'AFEAS. Le voyage en autobus a été reposant et la journée d'étude a été très intéressante.

MARIAGES:

DUGAS — COLLIN

Le 29 juin a été célébré le mariage de M. Yves Dugas, fils de M. et Mme Roch Dugas (Rose-Yvonne Brien), de St-Lin-des-Laurentides, et de Mlle Pauline Collin, fille de M. Philippe Collin et de Rode Geoffrion, décédée.

DEMERS — ST-JEAN

Le 29 juin, M. l'abbé Gaston Amyot, vicaire, a béni le mariage de M. André Demers, fils de M. et Mme Robert Demers (Yvette Roussin) et de Mlle Pierrette St-Jean, fille de M. et Mme Laurent St-Jean (Cécile Ethier).

FROMENT — RIVEST

Le 29 juin, M. l'abbé Jean Lafrenière, curé, bénissait le maria-

ge de M. Jean-Claude Froment, fils de M. et Mme Ohilias Froment (Marie-Rose Mandeville) de Crabtree, et de Mlle Francine Rivest, fille de M. et Mme Jacques Rivest (Marie-Jeanne Coursol). Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

L'Épiphanie

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

AFEAS:

Mercredi le 19 juin, à la dernière réunion avant les vacances, les dames de l'AFEAS procédaient à l'élection de leur conseil. Mme Léonien Riopel est réélue présidente dès le premier tour de scrutin. Mme P.-P. Forest, vice-présidente. Les directrices seront Mmes Arthur Leblanc, Roger Demers, Georges Bélanger, Elphège Charpentier et Joseph Morel. Vœux de succès à toute l'équipe. Mme Paul Robert remet sa démission en tant que directrice. Depuis de nombreuses années déjà elle se dévouait sans compter; nous la remercions sincèrement. Mme P.-P. Forest annonce le congrès régional à St-Barthélemy le 27 juin. Les intéressées à y assister donnent leur nom. Quatre dames ont assisté à toutes les réunions au cours de l'année et sept en ont manqué une. Pour leur assiduité nous leur remettons chacune un dollar. Pour clore l'assemblée M. l'abbé Pelletier s'est dit heureux du choix de chacune pour l'élection du conseil et souhaite à chacune beaucoup de succès dans ses entreprises. Un léger goûter vient clore cette amicale soirée. Passez d'agréables vacances et revenez nombreuses en septembre.

La secrétaire

La paroisse...

(Suite de la page 7)

le à New-York et de là ils se rendront aux Bermudes, en Martinique Française, aux Antilles, à la Guadeloupe et les principales villes du Brésil. Nous les suivrons dans notre pensée tout le long de leur voyage en terre lointaine, et nous leur souhaitons un heureux retour sur notre sol canadien.

BIENVENUE CHEZ NOUS

Nous souhaitons la bienve-

nue à tous nos citadins qui nous arrivent pour la belle saison d'été. Beaucoup nous reviennent chaque année à leur camp et endroit favori. Parait-il qu'on se plaît beaucoup chez nous!

Bravo et bienvenue à tous.

EN VISITE

Bienvenue à Mme Jeanne Turenne, ainsi qu'à son garçon Roch, accompagné de son amie Mimie Fournier à l'occasion de la fête paroissiale de dimanche dernier.

Egalement à Mme Philias Lalumière et à M. et Mme Lucien Jodoin en vacances dans la paroisse, principalement chez Mlle Agnès Mondor.

NOS EXCUSES

Un oubli s'est glissé dans l'avis de décès de M. Arthur Duperreault, la semaine dernière; Il laissa pour le pleurer, outre son épouse et sa sœur Mme nZoëC t,unionàAi tien Zénon Coutu, 2 beaux-frères de St-Damien: MM. Octavien et Arthur England.

Le mot mystère de l'Action populaire

Un prix de \$5. sera attribué chaque semaine à l'une des personnes qui nous auront fait parvenir la bonne réponse

GRILLE NO 3 — 9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	M	E	R	I	T	E	S	P	E	I	N	T	R	E
2	N	E	H	C	A	T	A	P	N	N	E	O	O	E	R
3	I	E	I	H	P	A	R	G	O	N	E	T	S	I	B
4	C	E	C	A	A	S	I	L	U	O	R	A	E	N	E
5	E	B	E	N	E	V	O	L	E	O	L	R	U	I	L
6	D	E	R	T	O	C	R	R	U	N	E	S	H	A	E
7	E	R	R	E	I	E	I	E	N	L	O	P	O	N	C
8	M	L	E	E	T	U	N	R	L	O	A	I	I	U	A
9	A	U	T	A	U	R	Q	I	T	R	I	B	T	L	L
10	D	E	T	P	E	G	U	E	G	A	R	M	I	A	A
11	A	I	E	T	S	O	I	O	I	U	T	M	A	I	N
12	C	R	L	N	H	I	E	G	T	U	E	C	N	C	D
13	A	A	E	A	N	G	T	R	I	N	T	A	E	E	R
14	M	A	D	A	M	E	E	E	T	E	L	E	O	P	E
15	L	N	O	T	N	O	R	F	M	P	N	I	A	S	S

ALIMENT

BENEVOLE

CALANDRE

CAMION

CELEBRE

CHANT

CHAT

COLON

COTRE

EBERLUE

EMERITE

EQUITE

ETAT

ETUI

FRONTON

GEOGRAPHIE

GIGUE

HAVRE

HOUILLIERE

INQUIETER

LUNE

MACADAM

MADAME

MAIN

MALTE

MEDECINE

METIS

NAIN

NATION

ODELETTE

OGRE

PATACHE

PEINTRE

PLAN

POELE

RATON

REIN

RENNE

ROULIS

RUNES

SAIN

SLOOP

SOUL

SPECIAL

SPECTATRICE

STENOGRAPHIE

TERRE

TOURTE

TROU

TURBINE

VIGNE

Inscrire sur l'enveloppe le mot "concours"

Les réponses doivent nous parvenir avant jeudi de la semaine prochaine

Grille no 1 — Mot mystère: REMBARRER

Gagnant: Mlle Francine Lafortune, L'Assomption



COUPON-REPONSE

Grille no 3: Mot mystère

Nom

Adresse Tél.

ADRESSEZ VOTRE REPONSE A:

L'ACTION POPULAIRE, C.P. 50, JOLIETTE

DR Jean-M. LANOIE, M.D. S.C.P.Q.

Spécialité: maladies du coeur

Consultation sur rendez-vous

550, BORDELEAU JOLIETTE TEL. 756-8921

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE JOLIETTE
COMTE DE JOLIETTE

Appel d'offres Equipements scolaires

La Commission scolaire de Joliette recevra jusqu'à 5 h. p.m. (h.a.e.) le 22 juillet 1968, à 133 sud, rue St-Barthélemy, Joliette, des offres sous enveloppes scellées et portant la mention: "Ameublement pour école Lorenzo-Gauthier", enveloppes fournies à cette fin par la Commission scolaire.

Chaque soumissionnaire devra remettre son offre sur le formulaire préparé par la Commission scolaire de Joliette et accompagné d'un chèque accepté, tiré sur une Caisse populaire ou une banque à charte et fait à l'ordre de la Commission scolaire de Joliette pour un montant égal à 10% de la soumission.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges et autres documents à compter de 9 h. a.m., le jeudi 4 juillet 1968 en s'adressant à M. Rénald Allard, régisseur, au 974 de Lanau-dièrre, Joliette.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu à 5 h. p.m., le lundi 22 juillet 1968 au 135 sud, rue St-Barthélemy, Joliette

La Commission scolaire de Joliette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Donné à Joliette, ce 2 juillet 1968.

GF/mf

Gérard Forest, secrétaire-trésorier

Pour rendre service aux amateurs de films télédiffusés

CINÉ -



SÉLECTION

CANAL 2

VENDREDI, 5 JUILLET

11 h. a.m. — MADEMOISELLE VENDREDI (5) — It. Comédie sentimentale — Une pensionnaire d'un orphelinat s'éprend d'un médecin de l'établissement. — Technique assez modeste. — Agréable — Eléments délicats.

3 h. — CAP AU LARGE (6) — Fr. Comédie sentimentale avec Gérard Landry et Janine Darcey. — Le fils d'une famille de pêcheurs abandonne pendant un certain temps le métier de ses aïeux. — Scénario simpliste. Mise en scène pauvre. — Esprit de travail.

8 h. 30 — POLICE SPECIALE (5) — E.U. Drame psychologique avec Constance Towers et Anthony Eisley. — Une prostituée décide de changer de vie et s'engage dans un hôpital pour enfants. — Fortement mélodramatique. Passages réalisés avec vigueur. — Volonté de réhabilitation. Situations sordides.

11 h. 40 — HONORABLE CATHERINE (4) — Fr. Comédie avec Edwige Feuillère et Raymond Rouleau. — Une femme gagne sa vie à faire chanter les couples irréguliers. — Dialogue spirituel. Ensemble leste. — Libertés.

SAMEDI, 6 JUILLET

11 h. a.m. — LA CHASTE SUZANNE (5) — Esp. Comédie musicale — Une femme mariée qui a reçu un prix de vertu est courtisée par de nombreux prétendants. — Manque de finesse. Rythme enlevé. — Libertinage.

8 h. — L'ENFANT DU CIRQUE (6) — It. Mélodrame — Un enfant fuit son père qui le maltraite et se réfugie chez un clown. — Prétexte à chansons. Mise en scène très conventionnelle. Jeune interprète mal dirigé. — Divertissement anodin (e)

11 h. 30 — LE DEJEUNER SUR L'HERBE (4) — Fr. Comédie avec Paul Meurisse et Catherine Rouvel. — Un biologiste, partisan de l'insémination artificielle, change ses positions lorsqu'il devient amoureux. — Intégral. Très belles images. — Sujet délicat. Naturalisme païen.

LUNDI, 8 JUILLET

11 h. a.m. — L'HOMME SANS COEUR (5) — Fr. Drame de L. Joannon. Un homme découvre que des accusations portées contre sa femme étaient mensongères. — Réalisation modeste. Interprétation moyenne. — Calomnie. Meurtre.

3 h. — LES ENNEMIS (5) — Fr. Film d'espionnage d'E. Molinaro avec Roger Hanin et Claude Brasseur. — Un attaché d'ambassade disparaît après s'être fait voler des documents. — Montage et photo de qualité. Intrigue touffue. — Notations humaines. Inconduite. Scène d'alcôve.

11 h. 40 — LA DEESSE DU RIO BENI (6) — All. Film d'aventures. — Des aventuriers recherchent un compagnon disparu dans la jungle brésilienne. — Mélange indigeste de clichés et de bouts de films documentaires. Interprétation à l'avenant. — Violences. (a)

MARDI, 9 JUILLET

11 h. a.m. — L'INTRUSE (5) — It. Mélodrame. — La femme d'un marin est difficilement acceptée par ses beaux-parents. — Bonnes photos. — Thème délicat.

11 h. 40 — L'AGE DES ILLUSIONS (4) — Hong. Etude psychologique. — Sortant de l'université, des jeunes gens commencent leur apprentissage de la vie. — Style cinématographique. Interprètes sympathiques. — Humain. Tableau objectif de jeunes socialistes.

MERCREDI, 10 JUILLET

11 h. a.m. — L'OMBRE DU PASSE (5) — It. Mélodrame. — Un homme épouse une femme au passé peu édifiant et l'aide à se réhabiliter. — Thème positif. Libertés

3 h. — POLICE EN ALERTE (5) — It. Drame policier. — Un inspecteur de police enquête sur un vol de papier à monnaie. — Scénario banal. Réalisation assez bonne. — Confusion des valeurs.

8 h. 30 — CES DAMES S'EN MELENT (5) — Fr. Comédie policière de R. André avec Eddie Constantine et Patricia Viterbo. — Un agent s'assure la collaboration de jeunes filles pour mieux démasquer des bandits. — Constantine égal à lui-même. — Conduite légère. Tenues osées.

JEUDI, 11 JUILLET

11 h. a.m. — L'ASSASSIN N'EST PAS COUPABLE (5) — Fr. Comédie policière. — Les trois jeunes premiers d'un film policier sont assassinés. — Interprétation inégale. — Liaison. Meurtres.

3 h. — L'EMBUSCADE (4) — E.U. Western de S. Wood avec Robert Taylor et John Hodiak. — Aïdée d'un bataillon américain, une jeune fille recherche sa sœur enlevée par les Apaches. — Rythme rapide. Paysages magnifiques. Bons interprètes. — Violences. Situation conjugale délicate.

11 h. 40 — L'EMIGRANTE (5) — Fr. Mélodrame avec Edwige Feuillère et Jean Chevrier. — Une femme s'ex-patrie pour échapper à un de ses amants. — Héroïne immorale rendue sympathique.

CANAL 10

VENDREDI, 5 JUILLET

12 h. 15 — L'ANGE DE LA NUIT (5) — Fr. Comédie dramatique avec Jean-Louis Barrault et Michèle Alfa. — Un groupe d'étudiants recueille une jeune fille mourant de faim. — Psychologie subtile. Réalisation théâtrale mais sobre. — Situations délicates.

2 h. 30 — UNE JEUNE FILLE SAVAIT (4) — Fr. Comédie avec André Luguet et François Périer. — Un comédien don Juan veut faire bénéficier son fils de son expérience. — Comédie pleine d'entrain. Interprétation joyeuse et vivante. — Situations souvent scabreuses.

4 h. — PATRICIA (6) — Fr. Comédie avec Louise Carletti et Gabriel Dorziat. — Une jeune fille grandit avec quatre orphelins élevés par sa tante et finit par épouser l'un d'eux. — Sujet charmant. Réalisation terne. — Divertissement anodin (a)

11 h. 30 — ENTREE ILLEGALE (5) — E.U. Drame avec Howard Duff et Marta Toren. — Un ancien aviateur contribue à démasquer un réseau de criminels. — Mise en scène nerveuse et réaliste. — Violences (a)

11 h. 10 — PATROUILLE DES SABLES (5) — Fr. Film d'aventures avec Michel Auclair et Marc Cassot. — Trois aventuriers trouvent la mort en cherchant une mine d'or en Afrique. — Réalisation quelconque — Apreté du gain. Violences.

SAMEDI, 6 JUILLET

2 h. — LE POINT DU JOUR (3) — Fr. Drame social avec Jean Desailly et René Lefèvre. — Un jeune ingénieur découvre la dureté de la vie des mineurs. — Personnages authentiques. Style d'une grande sobriété. Grande maîtrise technique. — Valeur du travail. Tendances marxistes.

8 h. 30 — LA NUIT DU CHASSEUR (3) — E.U. Drame avec Robert Mitchum et Shelley Winters. — Un précheur fanatique terrorise des enfants pour s'emparer de leur fortune. — Réalisation tentée d'expressionnisme allemand. — Confusion des valeurs.

11 h. 10 — SOLITA DE CORDOUE (5) — Fr. Comédie dramatique avec Carmen Torès et Alain Cuny. — Une capiteuse bohémienne vient près de briser le bonheur d'un jeune foyer. — Mise en scène maladroite — Adultère insuffisamment condamné.

DIMANCHE, 7 JUILLET

1 h. — RETOUR AVANT LA NUIT (5) — E.U. Drame psychologique. — Au sortir d'un hôpital psychiatrique, une jeune femme est délaissée par son mari. — Etude psychologique assez fouillée. Jeu nuancé de J. Simmons. — Atmosphère déprimante.

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; 6 médiocre; (7) minable.

3 h. — UNE FEMME MARQUEE (5) — E.U. Film biographique. — La vie tumultueuse de l'actrice Diana Barrymore. — Soigné. — Sujet à réflexion. Déchéance due à l'alcoolisme.

11 h. 10 — LES INTERNEES DE KAMPILI (5) — Jap. — Un officier japonais tente d'améliorer le sort des prisonnières d'un camp de concentration. — Ton emphatique. Réalisation honnête mais peu originale. Interprétation faible. — Respect de la personne humaine. Scènes réalistes.

LUNDI, 8 JUILLET

11 h. 30 a.m. — LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE (6) — It. — Le séjour tumultueux à Rome de la Reine Christine de Suède. — Quelques belles images. — Conception erronée de l'amour. Rôles odieux de gens d'Eglise.

12 h. 30 — J'ETAIS UNE PECHERESSE (6) — It. — Un jeune homme de bonne famille sauve de la noyade une pensionnaire de maison close. — Thème scabreux. Fatalisme.

2 h. 30 — LES AMOURS DE MANON LESCAULT (5) — It. Drame. — Les aventures amoureuses et les épreuves de la célèbre Manon Lescault. — Quelconque. Interprétation médiocre. — Contexte historique. Conduite immorale des personnages.

4 h. — LES ROBINSONS DE LA MER (6) — It. Film d'aventures. — Quelques gosses naufragés sur une île ont des démêlés avec des trafiquants. — Réalisation médiocre. Photographie parfois belle. — Aspects peu éducatifs. (e)

11 h. 10 — MATERNITE (5) — Fr. Comédie sentimentale. — Une jeune mère célibataire se retire dans sa Savoie natale pour ne pas être un obstacle à l'avenir de son fils. — Assez bonne réalisation. Belle photographie. — Amour maternel exalté. Situation délicate.

MARDI, 9 JUILLET

2 h. 30 — LA VIE EST UN REVE (5) — Fr. Comédie. Chassé-croisé sentimental entre deux couples. — Fraicheur. Interprètes sympathiques. — Sain dans l'ensemble. Dialogue léger.

4 h. — ROME-EXPRESS (5) — Fr. Comédie policière. Sur l'express Paris-Rome, plusieurs femmes disparaissent. Réalisation alerte. — Quelques légèretés.

11 h. 10 — PAS DE WEEK-END POUR NOTRE AMOUR (5) — Fr. Comédie musicale. — Une journaliste s'introduit dans la vie privée d'un chanteur de charme. — Film rose-bonbon. Luis Mariano égal à lui-même.

MERCREDI, 10 JUILLET

2 h. 30 — LA CHASTE SUZANNE (5) — Fr. Comédie musicale avec Raimu et Henri Garat. — Les soirées d'un professeur de morale et de quelques membres de sa famille, passées au Moulin-Rouge. — Assez bonne interprétation. — Toilettes sommaires.

11 h. 10 — TRAFIC D'OPIUM (7) — All. Drame policier. — Des trafiquants de drogue chargent des agents de surveiller leur fournisseur. — Scénario confus. Montage hésitant. Interprétation nulle. — Scènes suggestives. Nombreuses brutalités.

JEUDI, 11 JUILLET

2 h. 30 — METIER DE FOUS (5) — Fr. Vaudeville. — Un auteur dramatique, trop heureux en ménage, ne peut finir sa pièce. Bonne humeur. Situations scabreuses.

4 h. — LE PORT DU DESIR (5) — Fr. Drame avec Jean Gabin et Henri Vidal. — Un capitaine, chargé de renflouer l'épave d'un navire, y découvre une femme assassinée. — Scénario banal et rempli d'in vraisemblances. Excellente photographie. — Mœurs dépravées.

8 h. 30 — ZORRO L'INTREPID (5) — It. Film d'aventures. — Un inconnu mystérieux s'attaque à l'usurpateur d'un trône. Thème usé. Rythme alerte. Quelques beaux paysages — Conduite irréprochable de l'héroïne. Violences. (a)

11 h. 10 — NUITS CHAUDES ET NYLON NOIR (6) — All. Film policier. — Sept jeunes filles sont victimes de trafiquants sur lesquels la police tente de mettre la main. — Médiocre et basement commercial. Atmosphère de déchéance et de violence.

St-Jean de Matha

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

MESSE RYTHMEE:

Depuis dimanche dernier, nous avons le plaisir d'assister à la messe de 11.00 à une démonstration de chants rythmés, très en vogue actuellement dans plusieurs églises. Je crois qu'on réussira par ce moyen à attirer nos jeunes à la messe, car c'est très vivant et le temps paraît très court. Bravo donc pour cette nouvelle initiative, et félicitations aux jeunes qui y participent de même qu'à Louise Rainville-Bélanger qui dirige le chant. Merci à M. l'abbé Claude Bélair pour sa participation.

REMERCIEMENTS:

Au Dr Lessard qui a gracieusement mis à la disposition des 0-12, son terrain qui a servi au feu d'artifices du 24 juin. Merci également à M. J.-J. Perreault qui a allumé les fusées lui-même, pour plus de sécurité. Cette petite démonstration a été des plus réussies et a fait la joie de nos plus jeunes.

PROMESSES DE MARIAGE:

Entre Serge Savignac, fils d'Armand Savignac et d'Angéline Gagnon, de cette paroisse, et Nicole Larocque, fille d'Emile Larocque et d'Eva Pariseau de la paroisse St-Julien.

Entre André Adam, fils de Roland Adam (et de Germaine Rondeau) et Francine Valois, institutrice, fille de Isidore Valois et Marguerite Lavigne, de St-Barthélemy.

Entre M. André Chévrette, fils de P. David Chévrette, et de Fleurette Boivin, de Notre-Dame-des-Prairies, et Mlle Lorraine Gadoury, institutrice, fille de M. Wilfrid Garoudy et Jeanne St-Georges.

BAPTEMES:

Le 23 juin, Marie, Jeanne, Louise, France, fille de M. et Mme Guy Joly. Parrain et marraine: M. et Mme Gérald Roberge.

Le 23 juin, Joseph, Roger, Sylvain, enfant de M. et Mme Sylvio Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Albertino Desrosiers, de St-Maurice-d'Aloufer, (Abitibi).

Le 10 juin, Marie, Victoire, Hélène, fille de M. et Mme Via-

teur Baril. Parrain et marraine, M. Léo Baril et Mme Wilfrid Baril de St-Damien.

Le 22 juin, Marie, Nathalie, Céline, fille de M. et Mme Fernand Bibeau. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Mondor de Montréal.

VEILLEE DE DANSE:

Les 15-19 organisent une soirée formidable qui aura lieu le 7 juillet à la salle paroissiale. Ce sera une excellente occasion pour tous ceux qui ont suivi des cours de danse et pour les autres aussi, de venir pratiquer, car l'orchestre invité sera la Famille Chévrette.

St-Cuthbert

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

MARIAGES:

Le 22 juin, M. Alain Finlay, de St-Damien-de-Brandon, fils de M. et Mme Emile Finlay (Marie-Rose Préville) a épousé ici Mlle Nicole Fafard, fille de M. et Mme Germain Fafard (Thérèse Roberge).

Le 29 juin, M. Roland Black-

burn, de Chicoutimi, fils de M. et Mme Patrick Blackburn (Marie-Jeanne Morin) a épousé ici Yvette Chênevert, fille de M. et Mme Simon Chênevert (Annette Monfils). Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

DECES:

Le 21 juin est décédé à l'hôpital de Louiseville M. Charles-Auguste Savoie, époux de Thérèse Bergeron, meunier et scieur de bois à St-Cuthbert depuis nombre d'années, citoyen aimé et que le Seigneur a rappelé à lui en peu de temps. Les funérailles ont eu lieu le 24 juin à St-Cuthbert en présence d'une église bien remplie. Le défunt âgé de 62 ans laisse outre son épou-

se, trois enfants: Renée, mariée à Jules Ladouceur, Mario et Robert Savoie, ainsi que plusieurs frères et sœurs: Paul, Urbain, Roland, René, Lucien, et Florent Savoie, Mme Lucien Cartier (Lucille); Mme Jean-Marie Chênevert (Jeanne d'Arc) et Mme Arthur St-Antoine (Flora). Nos condoléances à cette famille.

NUIT DE PRIERES AU CAP:

Pour la 5e année consécutive, nous avons effectué notre nuit de garde au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, cette année nous étions 73 participants et participantes, M. les abbés Gilles Plan-te et Gérard Boisjoly accompagnaient le groupe. Ce 27 juin,

(A suivre à la page 16)

Satisfaction garantie

Vous aurez bon usage de l'outil qu'il vous reste

APPAREILS
AUDITIFS

\$75.00

TOUS
GENRES

Réparations — Accessoires — Batteries

Pour toutes marques

Ecrivez ou téléphonez au

CENTRE AUDITIF C. CARON & FILS

37 nord, Place Bourget Joliette, P.Q.,

Tél. 756-4624

Disque de Rue des Pignons

Les éditions Ici Radio-Canada et la maison Select viennent de lancer un disque intitulé **Naissance d'un amour**. Il s'agit d'un 33-tour comprenant des extraits de l'émission **Rue des Pignons**. On y trouve exactement 16 scènes qui se déroulent dans les différents endroits où les personnages de Louis Morisset évoluent: dans la rue,

au club athlétique, chez les Jarry, dans le port de Montréal, près de la voie de chemin de fer, au parc Laurier, chez Denise Jarry, au gymnase, au Centre Paul-Sauvé et au restaurant. On y reconnaît les voix de Manon Bernard, Marie-Josée Longchamps, Huguette Oligny, Anne Pauzé, Roland D'Amour, Bertrand Gagnon, Réjean Lefrançois et Robert Rivard.

Le microsillon comporte aussi le thème du téléroman, joué au piano par l'auteur, Pierre Brabant, et chanté par Marie-

Josée Longchamps. Les paroles de la chanson sont de Louis Morisset. La maison Select et les Editions Ici Radio-Canada ont aussi mis sur le marché un 45-tours sur lequel est gravé le thème, joué et chanté, de **Rue des Pignons**. On peut se procurer les deux disques chez tous les disquaires. Signalons également que les Editions Ici Radio-Canada, en collaboration avec les Editions Archambault, ont publié la chanson **Rue des Pignons**. Elle est en vente chez les marchands de musique en feuilles.

Ste-Julienne

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

AFEAS

Mercredi, 19 juin, avait lieu la réunion de l'Association féminine d'Education et d'Action Sociale. Soixante-seize dames étaient présentes.

Une brève étude sur la pauvreté dans le monde fut faite sous forme de forum. Une fois de plus nous avons apprécié l'enrichissement que nous apporte notre revue AFEAS par ses commentaires et renseignements sur les problèmes mondiaux, les moyens d'y remédier dans une certaine mesure par les dispositions prises par nos gouvernements, nos associations et nos dons personnels. Combien face à ces réalités ne sommes-nous pas alors bien placés pour apprécier à sa juste valeur, la richesse qui est nôtre, sur le plan intellectuel et matériel ainsi qu'au point de vue liberté et religion.

Les élections eurent lieu pour élire un nouveau conseil en cette fin d'année d'activités. Il se compose maintenant comme suit:

Présidente: Mme Hervé Varin; vice-présidente: Mme Yvan Varin. Directrices: au Comité d'Education: Mme Réginald Foisy. Arts domestiques: Mme Charlemagne Ricard. Propagande: Mme Raymond Millette. Réception: Mme Lucien Ricard. Loisirs: Mme Gérard Morel. Conseiller spirituel M. l'abbé Gaston Amyot.

Félicitations aux nouvelles eues et très grand merci à celles qui nous quittent au Conseil pour leur dévouement au cours de ces quelques dernières années.

Mme F. Boulanger

St-Cléophas

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

PELERINAGE

Mercredi le 19 juin, douze personnes de St-Cléophas y compris M. le curé Robert Crépeau se rendaient au Cap de la Madeleine pour le Rosaire perpétuel. En dépit de la pluie qui tombait toute la journée, elles en sont revenues très heureuses de leur journée. Elles en gardent un précieux souvenir.

VACANCES

Bonnes vacances à tous nos étudiants et bienvenue à tous nos touristes dans la paroisse ainsi qu'à tous les parents et amis qui viennent en fin de semaine. C'est avec joie que nous les accueillons tous.

**Encouragez
nos
annonceurs**

Bureau à louer

Entièrement climatisé et ventilé, plafond lumineux, garage chauffé.

S'adresser à

ALAIN BARRETTE**375, Manseau, Joliette****Tél. 753-7554**

St-Félix de Valois

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

TERRAINS DE JEUX

Cette année encore, le terrain de jeux ouvre ses portes aux jeunes de six à quatorze ans avec diverses activités: parades, tournois, voyages, films, etc. pour permettre aux jeunes de passer des vacances heureuses, saines dans une atmosphère de vie d'équipe.

Les activités de groupe seront basées sur un thème qui a été choisi par élimination parmi plusieurs idées émises par les moniteurs lors de leur réunion qui s'est tenue le quinze juin dernier.

"CAMERA 68" sera le thème de la saison estivale. A première vue, il paraît peut-être imprécis en regard du terrain de jeux; et bien non, il est d'une grande signification pour nous, moniteurs, et j'espère qu'il en sera de même pour les jeunes.

Vous épanouir avec le thème "CAMERA 68" c'est le défi que je vous lance, jeunesse estivale.

Si vous utilisez la caméra, vous développerez des photographies que vous garderez en souvenirs.

Et bien cette année, vos yeux seront la caméra, vos idées seront les films développés sous la forme de la parole qui sont l'objet de souvenirs de quelques moments d'une vie de jeunesse.

A chaque semaine la caméra jeunesse estivale posera son trépied sur un objectif précis.

La première semaine le jeune aura à observer tout ce qui l'entoure. Voici le sujet: "Ce que "CAMERA 68" peut photographier"; à vous les jeunes d'observer et de découvrir.

A notre réunion nous avons jeté un coup d'oeil sur les étés où le terrain de jeux était en bonne marche et nous avons surtout constaté une baisse grandissante de la participation des parents.

Que ceux qui ont une vie à éduquer la suivent tout au long de sa route vers l'homme (pensée d'un maître). Alors nous serions ravis de recevoir la visite de parents durant les activités de groupe et même s'il y a des parents qui désirent participer aux activités, ils seront les bienvenus aux équipes de leurs enfants et nous vous attendons davantage aux activités principales telles que: soirées, feux de camp, expositions et plusieurs autres.

Présentement, je prépare une réunion qui aura lieu dans la deuxième semaine de juillet. Le but en sera à savoir: "Le point de vue des parents, des enfants et des moniteurs sur ce que le terrain de jeux présente, etc." Nous vous attendons en grand nombre. La date vous sera divulguée dès le début du terrain de jeux. Merci.

(A suivre à la page 16)

HORAIRE DE LA TV

CBFT — CANAL 2

CFTM — CANAL 10

SAMEDI, LE 6 JUILLET

10.55—Aujourd'hui à CBFT
11.00—Cinéma
12.30—Monsieur Surprise présente
1.30—Jeunesse sans frontière
2.00—Les quatre saisons
2.15—Echos du sport
3.00—L'univers des sports: Tennis
5.00—Charlie Chaplin
5.30—Cinéma-Jeunesse
6.30—Téléjournal
6.35—Langue vivante
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Billet de faveur
9.30—Ballades et chansons
10.00—Emission impossible
10.30—Valérie et l'aventure
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles du sport
11.30—Cinéma

DIMANCHE, LE 7 JUIL.

10.55—Aujourd'hui à CBFT
11.00—La petite kermesse aux chansons
11.30—Les grands voyages
11.45—Histoire des civilisations
12.00—L'univers et l'homme
1.00—Les travaux et les jours
1.30—Lecture pour tous
2.00—Du côté de la musique
2.30—Variations
3.00—L'univers des sports: Tennis
5.00—Au bout de mon âge
5.30—Les as des quilles
6.00—Revoir Terre des hommes
6.30—Téléjournal
6.35—Le cinéma amateur dans le monde
7.00—Walt Disney
8.00—Festival estival
9.30—Les descendants
10.30—L'envers des hommes
11.00—Téléjournal
11.15—Sport-dimanche
11.30—D'hier à demain

LUNDI, LE 8 JUILLET

10.55—Aujourd'hui à CBFT
11.00—Cinéma
12.30—Ulysse et Oscar
1.00—Ils chantent en France
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Entre ciel et terre
2.30—Oui ou non
3.00—Cinéma
4.30—La boîte à surprise
5.00—La fourmi atomique
5.30—Michel Vaillant
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles sportives
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Jinny
8.00—Max la menace
8.30—Visa pour l'été
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Dossiers
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
11.30—Nouvelles du sport
11.40—Cinéma
1.15—Téléjournal

MARDI, LE 9 JUILLET

10.55—Aujourd'hui à CBFT
11.00—Cinéma
12.30—Ulysse et Oscar
1.00—Afrique du soleil levant
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Les compagnons de Jéhu
2.00—Don Quichotte
2.30—Ni oui ni non
3.00—Cinéma
4.30—La boîte à surprise
5.00—Les cadets de la forêt
5.30—De la jungle à la piste
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Téléjournal

6.45—Aujourd'hui

7.30—Les globe-trotteurs
8.00—Des agents très spéciaux
9.00—Le monde de Marcel Dubé
9.30—Moi et l'autre
10.00—Provinces
10.30—Camera 68
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
11.30—Nouvelles du sport
11.40—Cinéma
1.15—Téléjournal

MERCREDI, LE 10 JUIL.

10.55—Aujourd'hui à CBFT
11.00—Cinéma
12.30—Ulysse et Oscar
1.00—Félix
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Au fond des coeurs
2.30—Oui ou non
3.00—Cinéma
4.30—La boîte à surprise
5.00—Monsieur Surprise présente
5.30—Les aventures de Bob Morane
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Minouche
8.00—D'Iberville
8.30—Cinéma du mercredi
10.00—Concerts populaires
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
11.30—Nouvelles du sport
11.40—Jacques Brel présente
12.10—Enigmes
1.10—Téléjournal

JEUDI, LE 11 JUILLET

10.55—Aujourd'hui à CBFT
11.00—Cinéma
12.30—Ulysse et Oscar
1.00—Les yeux dans les yeux
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—L'abonné de la ligne U
2.00—Les saintes chéries
2.30—Ni oui, ni non
3.00—Cinéma
4.30—La boîte à surprise
5.00—Thierry la Fronde
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Les cavaliers de la route
8.00—Commando du désert
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps
10.00—Tirez au clair
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
11.30—Nouvelles du sport
11.40—Cinéma
1.15—Téléjournal

VENDREDI, LE 12 JUIL.

10.55—Aujourd'hui à CBFT
11.00—Cinéma
12.30—Ulysse et Oscar
1.00—Peintres du XVIIIe siècle
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Maitica, père et fils
2.00—La grande aventure
2.30—Oui ou non
3.00—Cinéma
4.30—La boîte à surprise
5.00—Roquet
5.30—Francis au pays des grands fauves
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Quand la liberté venait du ciel
8.00—Fleurs d'amour
8.30—Premier choix
10.15—Prenez le volant
10.45—Présences
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
11.30—Nouvelles du sport
11.40—Cinéma
1.15—Téléjournal

SAMEDI, LE 6 JUILLET

7.45—Musique
8.00—Métro-matin
9.00—Les p'tits bonshommes
10.00—Bonjour capitaine
11.00—Sur demande
12.00—Les p'tits bonshommes
12.15—Ciné-roman
12.30—Eternel amour
1.00—Hong Kong
2.00—Ciné-samedi
4.00—Sur le matelas
5.00—La rampe sportive
5.30—C'est arrivé cette semaine
6.00—Le Saint
7.00—Jeunesse d'aujourd'hui
8.00—Les arpenters verts
8.30—Les grands spectacles
10.00—Intrigues à Hawaï
10.45—Dernière heure et météo
11.00—La ronde des sports
11.15—Cinéma
12.40—Dernière édition

DIMANCHE, LE 7 JUIL.

10.30—Musique
11.00—Regard sur le monde
12.30—Bon dimanche
1.00—Ciné-dimanche
5.00—Bonnes vacances
6.00—Sentinelles de l'air
7.00—Le Virginien
8.30—Histoire d'une étoile
9.00—Sauve qui peut
10.00—Les croulants
10.45—Dernière heure et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.40—Dernière édition

LUNDI, LE 8 JUILLET

7.45—Musique
8.00—Métro-matin
9.00—Toast et café
10.00—L'école du bonheur
10.15—Bonjour capitaine
11.00—Derniers recours
11.30—Aventures
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Eternel amour
1.00—Madame s'amuse
1.30—Voix de femmes
2.30—Ciné-lundi
5.30—La cabane à Midas
6.00—Télé-méto
6.40—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-méto
7.30—L'homme à la Rolls
8.30—Ma sorcière bien-aimée
9.00—La belle époque
9.30—Formidables
10.00—Les trois cloches
10.30—A l'italienne
10.45—Dernière heure et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.40—Dernière édition

MARDI, LE 9 JUILLET

7.45—Musique
8.00—Métro-matin
9.00—Toast et café
10.00—L'école du bonheur
10.15—Bonjour capitaine
11.00—Sir Lancelot
11.30—Aventures
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Eternel amour
1.00—Madame s'amuse
1.30—Voix de femmes
2.30—Ciné-mardi
5.30—La cabane à Midas
6.00—Télé-méto
6.50—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-méto
7.30—Haute tension

8.30—Cré-Basile en rappé
9.00—Claude Blanchard
9.30—Peter Gunn
10.00—Dix sur dix
10.45—Dernière heure et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.40—Dernière édition

MERCREDI, LE 10 JUIL.

7.45—Musique
8.00—Métro-matin
9.00—Toast et café
10.00—L'école du bonheur
10.15—Bonjour capitaine
11.00—L'épée de Florence
11.30—Aventures
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Eternel amour
1.00—Madame s'amuse
1.30—Voix de femmes
2.30—Ciné-mercredi
5.30—La cabane à Midas
6.00—Télé-méto
6.50—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-méto
7.30—Le fugitif
8.30—Réal Giguère illimité
9.30—Destination danger
10.30—Deux pianos
10.45—En première page et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.30—Dernière édition

JEUDI, LE 11 JUILLET

7.45—Musique
8.00—Métro-matin
9.00—Toast et café
10.00—L'école du bonheur
10.15—Bonjour capitaine
11.00—Les hommes volants
11.30—Aventures
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Eternel amour
1.00—Madame s'amuse
1.30—Voix de femmes
2.30—Ciné-jeudi
5.30—La cabane à Midas
6.00—Télé-méto
6.40—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-méto
7.30—Elle et lui
8.00—Mon martien favori
8.30—Cinéma
10.00—Vrai de vrai
10.30—Nous deux
10.45—En première page et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.40—Dernière édition

VENDREDI, LE 12 JUIL.

7.45—Musique
8.00—Métro-matin
9.00—Toast et café
10.00—L'école du bonheur
10.15—Bonjour capitaine
11.00—L'homme invisible
11.30—Aventures
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Eternel amour
1.00—Madame s'amuse
1.30—Voix de femmes
2.30—Ciné-vendredi
5.30—La cabane à Midas
6.00—Télé-méto
6.50—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-méto
7.30—L'âme des poètes
10.00—Déductive international
10.30—Toute la ville en parle
10.45—En première page et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.30—Dernière édition

Le bilan de la première année

La Régie de l'assurance-récolte a enregistré 19,180 contrats

QUEBEC — La Régie de l'assurance-récolte a terminé sa première année de vente le 15 mai dernier; le nombre de contrats vendus a atteint un sommet qui a largement dépassé les prévisions les plus optimistes, soit 19,180.

En se basant sur ce qui s'est passé dans les autres provinces ou dans les pays où l'on a instauré un tel régime, les plus optimistes ne prévoyaient pas que les ventes dépasseraient la moitié des résultats obtenus. "Ce qui prouve", a commenté M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, responsable de l'administration de cette loi, que l'assurance-récolte répond à un véritable besoin des a-

griculteurs québécois et que le régime que nous avons mis sur pied est suffisamment généreux pour être accepté d'emblée par la majorité de nos exploitants de ferme".

Ce chiffre de 19,180 assurés comprend, d'une part, les producteurs de grande culture et d'autre part, les producteurs de tabac jaune, la seule culture spécialisée assurée dès cette année. Dans la grande culture, les chiffres sont de 19,063, et chez les producteurs de tabac jaune, de 117.

Les 19,180 contrats représentent une cotisation globale de \$2,133,882.65, dont la moitié, soit \$1,066,941.33 payable par l'Etat; on sait que le cultivateur qui se

prévoit des nombreux avantages de l'assurance-récolte n'acquiesce que la moitié de la prime globale et ne paie aucun frais d'administration, celle-ci étant complètement à la charge des gouvernements.

La loi de l'assurance-récolte, dont l'application relève du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a été adoptée unanimement à l'Assemblée législative le 29 juin 1967. Quelques jours plus tard, comme le prévoyait la loi, une régie fut formée pour en assurer l'application et les régisseurs étaient assermentés par M. le juge Marc Fortin, de la Cour de magistrat au Palais de justice de Québec, le 10 juillet sui-

(A suivre à la page 14)

Prêts à long terme aux éleveurs d'animaux à fourrure

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'Hon. J.-J. Greene, a annoncé aujourd'hui un programme de prêts à long terme pour les éleveurs d'animaux à fourrure.

A la faveur d'une modification aux règlements de la loi du crédit agricole, la définition du mot "ferme" est élargie de façon à inclure l'élevage des animaux à fourrure, ce qui rend ces éleveurs admissibles aux prêts de la Société du crédit agricole.

M. Greene a déclaré qu'on a pris cette décision à la suite d'une enquête approfondie faite sur l'é-

levage du vison par les hauts fonctionnaires de la Société, en collaboration avec l'Association canadienne des éleveurs de visons.

Le ministre a souligné l'importance de cette industrie à la fois pour nos marchés d'exportation et pour notre marché national. Il a signalé que la cause élargissant le régime des prêts à long terme a pour but de raffermir la position producteurs canadiens qui se livrent à une entreprise commerciale soumise à une concurrence très vive.

17,554 livres de lait

Une vache canadienne enrégistre ce record avec seulement 12 livres de moulée par jour

PICARDIE BRILLANT MUSETTE 21N — 41100 — propriété de M. Marcel Beaudry, R.R. 3, St-Valérie (Shefford) vient d'établir une marque chez les 9 ans avec une production de 17,554 livres de lait en 323 jours à deux traites par jour. Ceci lui donne un indice de production (BCA) de 244.

MUSETTE 21N est native de l'ancien troupeau "Picardie" dont le propriétaire était M. Jean-Ls Picard, Saint-Théodore d'Acton (Bagot) et son père est BRILLANT 10-E — 33519 — classé "AA" provient du troupeau "COU-

TANCES" propriété de M. André Coutu, Ste-Elisabeth (Joliette).

Les pesées du R.O.P. sont les suivantes: fraîche le 25 mars; 27 avril 66 livres; 31 mai 74.5 livres; 9 juillet 66.5 livres; 16 août 50.5 livres; 20 septembre 60.5 livres; 8 novembre 46 livres; 15 décembre 32 livres.

Son propriétaire, Marcel Beaudry qui est à sa deuxième année au contrôle fédéral, nous dit que MUSETTE 21N au plus fort de sa lactation a reçu seulement 12 livres de moulée 15% par jour.

NOURRITURE

MUSETTE 21N a mangé en

moyenne par jour pendant les 200 jours de stabulation: 12 livres de moulée; 16½ livres de foin; 44 livres d'ensilage et durant les 165 jours de pâturage 10 livres de moulée. Le coût total de sa nourriture pour l'année est de \$205. Elle pèse 1,100 livres.

REVENU NET

Son lait a été vendu à Montréal pour la somme de \$1,111.17. Moins le transport \$66.71; moins la nourriture \$205; reste net à son propriétaire \$839.46: Il ne faut pas oublier qu'en plus de son lait, elle a un veau d'un an qui a parcouru les expositions de Rougemont et Sherbrooke qui est maintenant à la tête du troupeau de M. Jean-Paul Petit, St-Valérien (Shefford).

M. Beaudry nous dit, je garde la vache canadienne parce qu'elle est douce d'entretien, rustique, productrice, économique, native du Québec et en plus elle est vachement payante.

D'ou viens-tu "Silvain"

WINNIPEG — De plus en plus au Canada, les maitresses de maison éprouvent des ennuis dus à la présence d'un insecte qui s'appelle le Silvain marchand.

L'insecte qui est friand d'arachide, de noix de coco, d'avoine et de farine, est couleur brun rouille, mince et d'environ un dixième de pouce de longueur.

On le trouve souvent dans les paquets de céréales que l'on achète au magasin. Les ménagères qui le découvrent devraient retourner le paquet au magasin. En général, le propriétaire les remboursera ou bien leur donnera un autre paquet non infesté. Les tenanciers de magasin font tout ce qu'ils peuvent pour se débarrasser de cet insecte mais jusqu'à présent ils n'ont obtenu que peu de succès.

Les maitresses de maison qui constatent la présence de l'insecte dans les denrées alimentaires doivent nettoyer à fond toutes les zones contaminées. Si l'infestation est répandue, elles pourront

appliquer un insecticide en suivant le mode d'emploi recommandé.

Le Silvain marchand a été signalé dans les cuisines d'un bout à l'autre du pays et de l'avis des spécialistes, la situation est probablement beaucoup plus sérieuse que ne l'indiquent les rapports car seulement un petit nombre de maitresses de maison osent déclarer la présence chez elle d'un foyer d'infestation, par crainte de perdre leur réputation d'ordre et de propreté.

MM. S.R. Loschiavo et L.B. Smith, chercheurs scientifiques à la station fédérale de recherches agricoles de Winnipeg, admettent que l'insecte cause plus d'inconvénients dans les cuisines malpropres. Il reste que la ménagère la plus méticuleuse peut avoir à y faire face, car les insectes arrivent dans les denrées achetées au magasin.

Jusqu'à présent les chercheurs ont été incapables de découvrir où se produit l'infestation des céréales emballées. Ils savent que ce n'est pas dans les minoteries car la farine qui en sort ne contient d'ordinaire pas d'insectes.

C'est entre leur départ de l'usi-

(A suivre à la page 14)

ATTENTION cultivateurs

POUR UN BON TRACTEUR USAGE

Voyez sans tarder

J.-E. Boucher Ltée



Agent autorisé

MASSEY-FERGUSON

302 Massey-Ferguson
avec chargeur 300 et Back-Hoe 220

Tracteur Massey-Ferguson 302
au gaz, manuel shuttle et chargeur 300, pesée arrière

Tracteur Massey-Ferguson 204
avec chargeur 200, pesée arrière

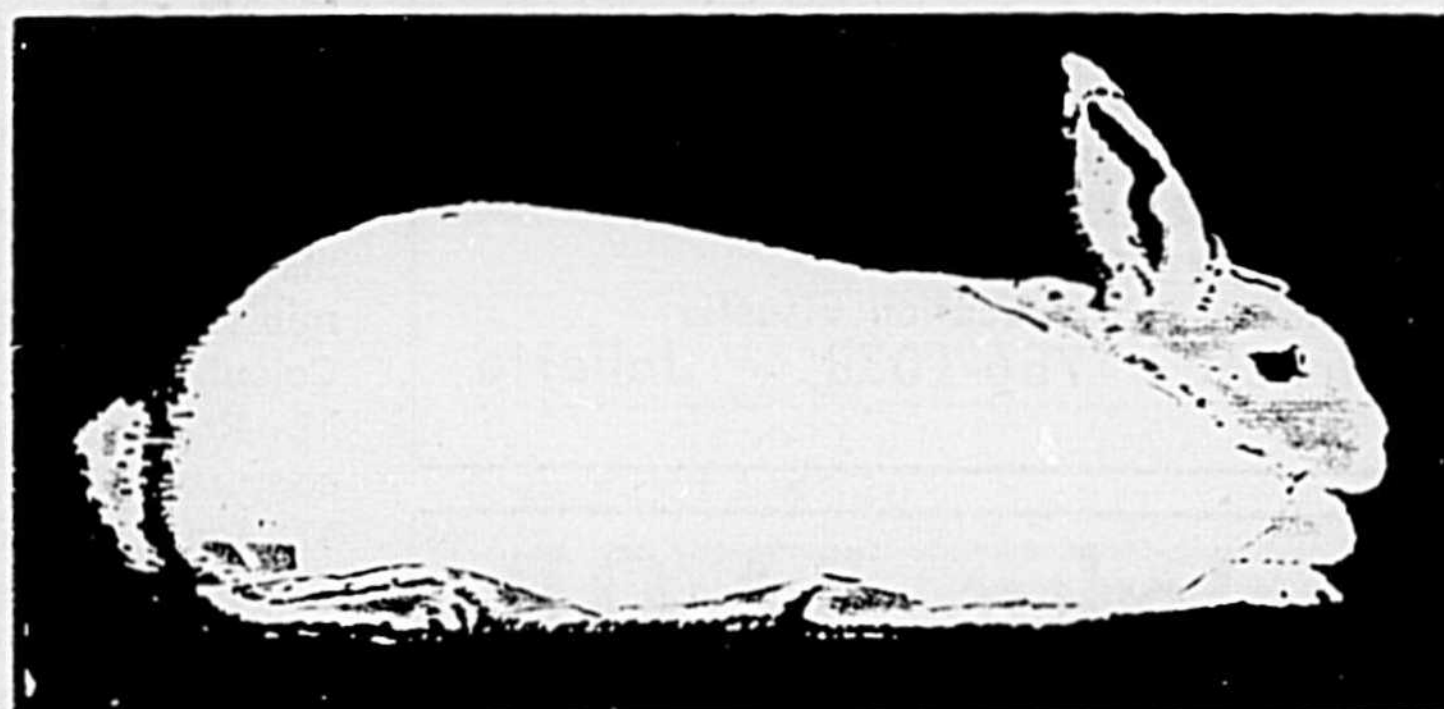
Massey-Ferguson 202
Système hydraulique, chargeur 260

Massey Ferguson 35
Diesel, 3 cylindres 64

1967 CHRYSLER
2 portes, H.T., servo-freins et direction, bas mil-lage

J.-E. Boucher Ltée

1341, Notre-Dame Tél. 753-9404 Joliette



ATTENTION — ATTENTION

Nous avons un besoin urgent d'éleveurs de lapins pour Les Entreprises du Lapin Enrg.

Si cet élevage vous intéresse et que vous pouvez disposer d'une bâtisse et d'un léger capital, veuillez remplir le questionnaire ci-dessous et notre représentant se fera un plaisir de vous rencontrer et de vous fournir toutes les informations nécessaires.

LES ENTREPRISES DU LAPIN

1240, Grand Côteau, Tél. 832-3732
L'Epiphanie, Cté L'Assomption, Qué.

Nom Age Tél.
Adresse Ville Cté
Bâtisse, hauteur Largeur Longueur
J'aimerais rencontrer votre représentant.

St-Barthélemy

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

MARIAGES:

LAURENT — TELLIER

Samedi, le 22 juin fut béni par M. l'abbé Réginald Lacharité le mariage de Mlle Nicole Laurent, secrétaire, fille de M. Justin Laurent et M. Réal Tellier, plombier, fils de Mme Charlemagne Tellier de St-Cuthbert. La réception eut lieu à la Feuille d'Erable à Ste-Angèle, les mariés partirent ensuite en voyage à Wildwood, (Etats-Unis). A leur retour ils habiteront Montréal.

SYLVESTRE — LAPOINTE

Samedi, le 22 juin fut béni le mariage de Mlle Nicole Sylvestre, secrétaire, fille de M. et Mme Laurent Sylvestre et M. Alain Lapointe, ingénieur, fils de M. et Mme Roger Lapointe de Sorel. La réception eut lieu au Château Berthelais. Ils partirent ensuite en voyage de noces à Boconault (New York). A leur retour ils habiteront Montréal.

EON VOYAGE:

Bon voyage à Mme Marcel Brigger (Jeanne Sylvestre) et à son fils Dany, qui s'envoleront le 19 juin pour un séjour de 3 mois parmi ses beaux-parents. Elle visitera aussi la Belgique, Zurich et la Tunisie chez M. et Mme

Claude Luneau (Suzanne Sylvestre) après un séjour de quelques semaines en Tunisie M. et Mme Luneau s'embarqueront avec elle pour revenir visiter la Suisse deux semaines et de là ils reprendront Suisse-Air pour nous arriver vers la mi-juillet passer leurs vacances avec nous pendant que Mme Brigger et son fils demeureront chez ses beaux-parents pour nous revenir vers la mi-septembre. Bon voyage de leurs parents et amis.

DECES BRULE:

M. et Mme Germain Brûlé, M. et Mme Roland Marier de Drummondville, M. Benoît Bellemare de Sorel sont allés à Central Falls (Etats-Unis) à l'occasion du décès de M. Willie Brûlé décédé à l'âge de 84 ans.

DECES LAURENT:

A Montréal, le 21 juin avait lieu les funérailles de M. Antonio Laurent époux de Aldora Faubert décédé à l'âge de 54 ans. Il laisse 3 enfants plusieurs frères et soeurs, entre'autres: MM. Justin et Rosaire Laurent ainsi que Mme Marius Savoie de notre paroisse à qui nous offrons nos sincères sympathies.

L'AFEAS:

Le mois de juin nous apporte la fin de nos activités de l'AFEAS. Ce fut en même temps le vote pour l'élection du bureau de di-

rection. Sont élues pour 1968-69: Présidente, Mme Chrysologue Massé; vice-présidente, Mme Victor Massé; directrices, Mmes Angelbert Sylvestre, Bernard Bérrard, Germain Lebeau, Milles Lucie Caron et Louise Laurendeau. Félicitations à toutes, merci à M. le curé Hétu notre aumônier qui sait si bien nous encourager, nous ne pouvons nous passer de ses bons conseils. Bonnes vacances espérant nous revoir en septembre prochain. Nous en profitons pour vous inviter à notre congrès diocésain jeudi à 9 h. 30. Bienvenue.

DE RETOUR DE L'HOPITAL:

Mme Pierre-Olivier Sylvestre est de retour de l'hôpital nous lui souhaitons une heureuse convalescence. Elle remercie tous ses parents et amis et clientes Spencer pour les bons vœux reçus durant son séjour à l'hôpital.

D'ou viens-tu...

(Suite de la page 13)

ne de conditionnement et leur achat par le consommateur que le Silvain s'introduit dans les céréales; peut-être est-ce à l'entrepôt ou encore dans les camions ou autres modes de transport, peut-être aussi au magasin.

Les chercheurs savent que le Silvain marchand vient des Tropiques. On en a trouvé dans des cargaisons de denrées alimentaires déchargées à Vancouver. Il ressemble de si près à un autre insecte canadien, que ce n'est que depuis deux ans que la plupart des biologistes et inspecteurs de la protection des végétaux distinguent les deux espèces. Le Silvain marchand ne cause des dégâts que dans les aliments conditionnés, tandis que l'autre espèce, le cucujide (Silvain) dentelé des grains s'attaque au grain lui-même et on le trouve dans les greniers des fermes, les éleveurs et les usines de conditionnement.

On a assez bien réussi à réprimer le cucujide dentelé et les spécialistes croient que le Silvain marchand pourraient probablement être traité par les mêmes insecticides. On peut espérer que le problème deviendra moins sérieux une fois qu'on aura mis le doigt sur la source de l'infestation.

La Régie de...

(Suite de la page 13)

vant, en présence du premier ministre, M. Daniel Johnson, et du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent. M. Roméo Martin était désigné comme président de la Régie, M. Jean Blanchet, vice-président et les deux autres régisseurs nommés à cette occasion étaient MM. J.-Maurice Massicotte et Roland

Bergeron. Un cinquième membre, représentant les associations d'agriculteurs, devait être choisi par la suite. Il s'agit de M. André Bellerose, de Saint-Camille (Wolfe).

Les nouveaux administrateurs se mirent immédiatement à l'oeuvre pour mettre sur pied les complexes rouages de ce nouveau service qu'il fallait créer de toute pièce, tout en menant de front une campagne de publicité intensive pour faire connaître le programme à la classe agricole et trouver l'armée de collaborateurs nécessaires pour couvrir tout le territoire afin d'assurer la vente des contrats aux cultivateurs.

Pendant que les services d'une firme montréalaise de spécialistes étaient retenus pour mener une campagne publicitaire dans tous les médias, les réunions d'informations dans les régions rurales se succédèrent à un rythme accéléré tout au long de l'automne et de l'hiver afin de répondre aux nombreuses questions des cultivateurs intéressés à protéger leur revenu grâce à ce programme unique que l'Etat venait de mettre à leur disposition.

Tout devait être mené de front

et l'on nous permettra ici de rendre hommage aux membres de la Régie d'avoir fourni une somme considérable de travail pour réussir à être prêts au début de la période de vente, soit le premier février. A partir de cette date jusqu'à la fermeture de cette période de vente le 15 mai, le volume des contrats acceptés n'a fait que croître graduellement pour atteindre les magnifiques résultats que l'on sait.

Entre-temps, comme le prévoyait la loi, un comité consultatif pour seconder la Régie, avait été formé de représentants des diverses régions agricoles ainsi que d'un représentant du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et d'un représentant du ministère des Finances.

MME JEAN-BAPTISTE FORGET

Assurances générales

"Au service des familles et de leurs biens par l'assurance"

378, FABRE JOLIETTE
TEL. 756-4616

LOUIS-PHILIPPE HETU, C.A.
FERNAND HETU, C.A.
JEAN-GUY HETU, C.A.
BERNARD HETU, C.A.
JEAN NEVEU, C.A.

255-3541
259-0503
756-1777
883-6669
255-4271

Hétu, Hétu & Cie

COMPTABLES AGREES

746, boul. Manseau 4055 boul. St-Joseph E.
Joliette, Qué. Montréal 36, Qué.
Tél. 753-7645 Tél. 725-9506

70 sud, Place Bourget
Suite 300

Joliette

Messier, Jacques & Martin

COMPTABLES AGREES

JACQUES MARTIN, C.A. Tél. 756-1038
résident

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr MAURICE CHARETTE, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE

Verres de contact — Rééducation visuelle
70 sud, Place Bourget 756-1038 Joliette
(En haut du United)

Dr Donatien Leclerc, B.A. O.D.

OPTOMETRISTE — SPECIALISTE DE LA VISION
556, boulevard Manseau Tél. 753-7545
JOLIETTE

Dr G.H. Lafontaine, O.D.

OPTOMETRISTE — SPECIALISTE DE LA VUE
100, RUE ST-PAUL JOLIETTE TEL. 756-4050

Tél. 753-5622

Dr Georges-E Joly, O.D.

OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
126, ST-PAUL, JOLIETTE

Votre
abonnement à
L'Action
populaire est
terminé...!

C'est le temps de le
renouveler!

Antoine Fortin D.C.

CHIROPATICIEN
Etabli à Joliette depuis 1928
Tél. 753-5454
140, St-Chs-Borromée sud

CLEMENT PHILIBERT

JUGE DE PAIX



ASSURANCES GENERALES

Bureau établi

à l'Epiphanie depuis 30 ans

37, rue Leblanc, L'Epiphanie

Ligne directe Mtl 581-9870

832-2484

Tél. 883-2242

Jean C. Ponton

Courtier d'assurances

AUTOMOBILES — FEU — VIE — VOL

91, St-Paul ouest Ste-Béatrix, Cté Joliette

Radio Taxi Venus Enrg.

Gaby Pauzé, prop.

CONVERTIBLES POUR MARIAGE

753-9262

SERVICE JOUR ET NUIT

698, St-Viateur
Joliette, Qué.

Bureau 756-4434
Rés. 756-4227

ST-GEORGES & LALONDE

COMPTABLES PUBLICS

B. ST-GEORGES,
Comptable agréé

J.-L. LALONDE,
Comptable public enrg.

Tél. 753-7427

674, St-Louis Joliette

Omer Landreville

Directeur de Funéraille

SERVICE

D'AMBULANCE



Notre liste de professionnels de confiance qui serviront bien vos intérêts

Chertsey

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

ELECTIONS A L'AFEAS

M. Pierre Elliott Trudeau figurait dans un joli cadre tricoté à la main, fantaisie de Mme E.L. et pourtant ce n'était pas son élection mais la nôtre.

Le premier vote fut pour décider si nous devrions faire nos élections ce soir-là ou les remettre en septembre? Premier résultat: la majorité préfère un délai jusqu'à l'automne pour un meilleur choix, semble-t-il, vu la très faible assistance. Et l'incident est clos pour un moment mais ce ne fut pas long... A nouveau les élections reviennent sur le tapis... pourquoi ne pas se débarrasser maintenant? On reprend le même vote sur le même sujet. Et les branleuses gagnent, nous voterons toute la soirée, s'il le faut.

Aucune chance de cabaler, nous votons, nous revotons pour en venir au résultat suivant: une présidente toute neuve dans la personne de Mme Omer Duquette qui reçoit une ovation. Vice-présidente réélue: Mme Donat Guilbeault. Nouvelles conseillères: Mmes Emilien Lévesque, Robert Gauthier et Gérard Laporte, conseillères réélues Mme A. Fracasso et Mlle Lucienne Dupuis.

Il se produit un phénomène étrange dans ces sortes d'élections. Certaines candidates qui ne s'attendent pas du tout à être choisies le sont et d'autres doivent se donner un coup de pouce pour conserver le moindre siège comme voter pour soi par exemple... Il est vrai que nul n'est prophète dans son pays et que cette vérité est éternelle. Félicitons-nous quand même pour cette pléiade de bonnes volontés. A la reprise

des activités en septembre, le nouveau groupe se propose de former des comités et de les faire fonctionner ce qui n'est pas facile.

Bienvenue à l'AFEAS, nous n'avons pas de secret pour vous, nous voulons nous aider les uns, les autres et nous le proclamons à la face du monde.

Nous réitérons nos sincères sympathies aux familles de MM. Hector Rivest, Freddy Beauchamp et Alcide Perreault, inhumés ici dernièrement.

Félicitations à Soeur Ginette, bachelière en musique ainsi qu'à son frère Fernand licencié de l'Université de Montréal pour leurs succès respectifs. Félicitations également à leurs parents et Mme Emile Riopel de Chertsey.

St-Liguori

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

ACTIVITES DE L'AFEAS

Avec juin, les activités prennent fin dans le mouvement de l'AFEAS, 33 membres étaient présents. Ce furent les élections sous la Présidence de M. le Curé. Voici le nouveau Conseil: présidente: Mme Armand Thibodeau réélue; vice-présidente: Mme Joseph Gaudet réélue; 1ère conseillère: Mme Gérard Grenier réélue; 2e conseillère: Mme Georges Lépine en remplaçant Mme Réal Perreault; 3e conseillère: Mme Ls-Philippe Perreault en remplaçant Mme Emile Robert; 6e conseillère: Mme Rosario Beauséjour, réélue. Ce nouveau conseil s'est choisi une secrétaire en la personne de Mme Noël Ricard. Mme Ricard remplace Mme Paul Rivest qui a laissé ce poste à cause de sa santé. Au nouveau conseil, félicitations!

Le prix de présence a été gagné par Mme Georges Grenier et Jacqueline Grenier se mérita le prix de démonstration pour un travail à l'aiguille.

Un gâteau "Bonnes vacances" a été fait et décoré par une main vraiment habile, Mme Noël Ricard.

Chacun se quitte en se souhaitant "Heureuses vacances" et "Prudence" au cours des jours d'été.

RAPPORT SPORTIF

Le Noir et Or gagne sur Ste-Marceline avec 10 à 9. Un circuit fait par Lucien Rivest.

Les Royaumes claquent Ste-Béatrix avec 20 à 7.

Bravo au lanceur Richard Larivière qui a remplacé Robert Robert.

Montcalm défait St-Alphonse avec 15 à 11.

Bravo au lanceur Paul St-Jean qui a remplacé notre Yves Lanoix.

Félicitations à Fernand Lépine qui a attrapé 4 "Fly" malgré son nez fracturé.

ARCHITECTE

Auguste Martineau

175, De Salaberry
Tél. 756-6253 Joliette

Dr Joffre Pouliot

D.D.S.
19 SUD, PLACE BOURGET
JOLIETTE
Tél. Bureau: 756-6603
Rés. 753-3895

Ste-Marie

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

MARIAGE PICARD-HENRICHON

Samedi dernier fut célébré le mariage de M. Serge Picard, fils de Mme Rolland Picard (Catherine Gagnon) à Mlle Monique Henrichon, fille de M. et Mme Roger Henrichon (Olive Pépin).

Nos meilleurs vœux.

BAPTEMES

BRIEN: Le 9 juin fut baptisée Marie, Denise, Nicole née le 3 juin, enfant de M. et Mme Claude Brien (Gislaine Chauvin). Parrain et marraine: M. et Mme Julien Malboeuf (Denise Chauvin) de Montréal. Porteuse: Mme Marc Brien, grand-mère.

BRIEN: Le 23 juin à St-François de Sales un garçon, enfant de M. et Mme Roger Brien (Jeannine McGunn).

Félicitations!

Courtiers d'assurance

"Conseiller professionnel, le courtier

d'assurances est votre homme

de confiance"

Jean Tellier & Fils
Ltée, C.D'A.A.
418 boul. Manseau
Joliette — Tél. 753-7401-2

J. Marcel Payette,
C. D'A.A.
565 Archambault
Joliette — Tél. 756-6180

Yvon Boyer Inc.,
C.D'A.A.
556, Manseau
Joliette — Tél. 756-4750

Lambert & Frenette
Inc. C. D'ASS. ASS.
159 St-Charles-Borr. S.
Joliette — Tél. 753-9392

J. Alfred & Luc
Tessier Enr. C.D'A.A.
448, St-Viateur
Joliette — Tél. 753-5595

Yvon Champagne,
C. D'ASS. ASS.
26 rue Guy
Notre-Dame des Praries
Tél. 753-5875

Allard Assurances
Générales Enrg.,
C.D'A.A.
509, Notre-Dame
Joliette — Tél. 753-7413

Antonio Barrette
& Fils Inc. C. D'A.A.
375 Manseau
Joliette — Tél. 753-7554

C. Maurice Desrochers
C. D'ASS. ASS.
25 sud, Place Bourget
Joliette — Tél. 753-9811

J. E. Brault, C. D'A.A.
844 Manseau
Joliette — Tél. 753-5416

LUCIEN LECLERC

ARPENTEUR-GEOMETRE

INGENIEUR CONSEIL

Arpentage — Pavage

Aqueduc et Usine de Filtration

Egout et Usine d'Épuration

IMPRESSION DE PLANS

Bur. 70 Pl. Bourget S.
JOL. Tél. 753-3752

Rés. 1222, Pl. H.-Dunant
JOL. Tél.: 753-5810

L'Ass. 837-4748

Mtl: 861-2955



BETON — EXCAVATION — CONCRETE

Rés. 832-2744

Claude Beauchamp
représentant

Téléphones: Bureau: 756-6442
Résidence: 756-4275

Boîte postale 40

J.-A. BOISVERT & FILS INC.

ASSURANCES GENERALES

Feu — Vie — Accident — Maladie — Responsabilité
Ouvert le vendredi soir de 7 h. à 9 h.

SPECIALITE

Ski-doo — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — etc.
502, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P. Q.

TEL. 835-2525

Examen de la vue

Dr Germain Lefebvre, O.D.

Optométriste

LES SAMEDIS APRES-MIDI ET LUNDI SOIR

17, rue St-Gabriel St-Gabriel de Brandon

**DR GERARD DHAITI
M. D.**

MEDECINE INTERNE

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS

TEL. 753-4031 615, GADOURY
JOLIETTE

S. Vessot

COMPANY
LIMITED

Le mieux outillé de la région

Réparations de tous genres — Main-d'oeuvre expérimentée

Prompte livraison

FONDERIE ET ATELIER MECANIQUE

603, Querbes Tél. 756-4591 Joliette

JEAN DUBEAU

ARCHITECTE

Téléphones 756-4541 — 883-6385

175, Salaberry Joliette

ALBERT PIETTE

INGENIEUR CONSEIL

Electricité, Chauffage, Plomberie

Ventilation, Air climatisé, réfrigération

593, Papineau Tél. 756-4484 Joliette

BERNARD BEAUDOIN

ASSURANCES GENERALES

VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE — DIVERS

110 nord, Beaudry 753-9313
Rés. 1095, St-Louis 756-6664

JOLIETTE, QUE.

MME EDMOND DUGAS

ASSURANCES GENERALES

108, ST-CHARLES BORR. SUD, JOLIETTE
TEL. 756-4490

Notre liste de professionnels de confiance qui serviront bien vos intérêts

St-Félix de Valois

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

(Suite de la page 12)

OUVERTURE DU TERRAIN DE JEUX

A l'occasion de l'ouverture du terrain de jeux, voici les activités: Premier juillet: Inscription des jeunes, 25 cents par tête et \$1.00 famille de quatre et plus: de 1 h. 30 à 4 h. 30 et de 8 h. à 10 h. à l'Ecole Ste-Marguerite.

Le 2 juillet: division des équipes et programme de l'été (Ecole Ste-Marguerite).

Le 3 juillet: début des activités (au terrain de jeux) en soirée "Parade".

Je tiens à vous souhaiter des vacances heureuses et ensoleillées et j'espère que tous les jeunes trouveront dans leur été tout ce qu'ils auraient pu imaginer. (Votre moniteur dévoué... Bernard).

MARIAGE BRUNEAU-BOUCHARD

Le 29 juin à 4 heures en l'église Notre-Dame des Victoires à Québec aura lieu le mariage de Hermel Bruneau, professeur de musique de Ste-Foy, Québec, fils de M. et Mme Paul-Emile Bruneau de St-Félix de Valois et Mlle Marie Bouchard, fille de M. et Mme Louis-Philippe Bouchard de Sillery, Québec. Les futurs époux éliront domicile à Ste-Foy.

MARIAGE HETU-GAGNON

A Joliette, le 29 juin aura lieu le mariage de Benoît Hétu, autrefois de St-Félix, fils de feu Philippe Hétu et de Gertrude Desmeules et Monique Gagnon, fille de Jean-Baptiste Gagnon et de Thais Désormeaux de Joliette.

MARIAGE VEZINA-TESSIER

Il y a promesse de mariage entre Lucien Vézina, membre des F.A.C., fils majeur de Honoré Vézina et de Laura Duchesne de Loretteville, et Claudette Tessier, garde-malade, fille majeure de Azellus Tessier et de Madeleine Demers, de St-Félix de Valois.

MARIAGE

BAKER-SARRAZIN

Il y a promesse de mariage entre Rhéal Baker, professeur, fils majeur de Gilbert Baker et de Laurence Rochon de Maniwaki et Francine Sarrazin, secrétaire, fille majeure de Yvon Sarrazin et de Violette Poirier de St-Félix de Valois.

A tous ces futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

UN PEU DE TOUT A ST-FELIX

Un prompt rétablissement à Claude Durand en convalescence dans sa famille de la part de sa mère, ses frères et sœurs et tous les employés de Provisions St-Félix Limitée. Meilleure santé et bon courage Claude.

M. et Mme Bernard Charette du 2e rang de Ramsay sont maintenant propriétaires de la roulotte à patates frites "Pétrin". Vous êtes les bienvenus.

Non, ce n'est pas un cirque et encore moins des Bohémiens qui sont installés dans une roulotte à l'entrée du village de St-Félix sur le rang de la Rivière, c'est tout simplement votre correspondant et son épouse qui demeurent à cet endroit en attendant l'ouverture de leur maison neuve située à proximité. Si vous avez affai-

re au correspondant ou si vous préférez lui téléphoner appeler "Téléphone 889-2417". Si vous venez, je vous demanderais de ne pas emmener toute la famille car ma maison temporaire est plutôt petite.

Crabtree

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

EN RETRAITE:

Notre vicaire suit présentement les exercices de retraite pour les prêtres à Joliette. Ayons une pensée pieuse à cette intention.

PROMPT RETABLISSEMENT:

Aux malades de la paroisse hospitalisés ou retenus à leur foyer.

FELICITATIONS:

A M. Roch Lasalle élu membre du parlement fédéral.

TERRAINS DE JEUX:

Cette semaine a lieu l'ouverture des terrains de jeux. Chaque journée comporte un programme très varié et intéressant.

FELICITATIONS:

A M. Gilles Ratelle qui a été admis au barreau de la province de Québec. M. Ratelle a été assermenté jeudi donc il est prêt à faire face à toutes les causes qui lui seront présentées. Félicitations aussi à son frère M. Luc Ratelle qui lui aussi a réussi les mêmes examens du barreau.

MARIAGE:

LAURIN — LACOMBE

Le 1er juillet, M. Marcel Laurin, fils de M. et Mme Fernand Laurin de Crabtree à Mlle Marthe Lacombe, fille de M. et Mme G. Lacombe. Témoins, les pères des mariés. Meilleurs vœux!

BAPTEMES:

DESROCHERS: Le 30 juin, Marie, Eve, Monique, Pascale, née le 7 juin, enfant de M. et Mme Jacques Desrochers (Renée Ratelle). Parrain et marraine, M. et Mme Frank Sofic (Monique Ratelle) de Joliette.

BRUNEAU: Le 29 mai, Marie, Nancy, Anik, enfant de M. et Mme Gaétan Bruneau (Murielle Côté). Parrain et marraine, M. et

Mme Gilles Côté (Huguette Gagnon).

DULONG: Le 29 juin, Pierre, André, né le 18 juin, enfant de M. et Mme Lorenzo Dulong (Elise Marion). Parrain et marraine, M. et Mme Alex Marion (Albertine Rocheleau) grands-parents de Joliette.

LEPAGE: Le 14 juin, Marjolaine, enfant de M. et Mme Raymond Lepage (Nicole Coutu). Parrain et marraine, M. et Mme Charles-E. Coutu (Jeanne-d'Arc Ducharme), grands-parents de Crabtree. Félicitations!

St-Cuthbert

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

(Suite de la page 11)

nous y étions avec cette année une bonne participation de jeunes et c'est à leur honneur. Nous remercions Mme Fernand Manègre de son beau travail d'organisation.

ACCIDENTS:

La petite Sophie Boucher, fille du Dr J.-Louis Boucher, fracturée à une jambe par un

véhicule, il y a environ 15 jours doit revenir ces jours-ci à son foyer. Elle a été hospitalisée à Joliette.

Le 27 juin au soir, M. Yves Caumartin, finissant diplômé au Collège de L'Assomption, fils de Mme Roland Caumartin, a eu un pénible accident sur la route du nord près de St-Jérôme son état est assez sérieux, du fait qu'on a dû prendre quelques heures avant de le dégager de son petit char européen et qu'il a dû par la suite subir des opérations d'urgence. Nous espérons pour lui un retour à la santé.

SPORTS:

Ici la saison de balle-molle a débuté dimanche le 30 juin. Cette année, c'est la cour de récréation de l'école Ste-Anne qui sert de terrain pour activités sportives de nos jeunes. Nous leur souhaitons bon succès et des heures qui soient élevantes pour tous en même temps que reposantes.

Cessez de courir après les prix

Ils sont là!

Nous, les six principaux dépositaires autorisés de la région, nous avons décidé de nous unir pour vendre AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES les meilleures voitures d'occasion sous GARANTIE!

ENEZ VITE!...



Michel Poirier Ltée

250, boul. Barrette

Tél. 756-1638

Laberge Pontiac Buick Ltée

144 Baby

Tél. 756-8088

FORD | Mercury

Beaulieu Auto Inc.

533 St-Charles nord

Tél. 753-7551

Paul Gamache Auto Inc.

1180 Manseau

Tél. 753-7513



L'Épicier Cie Ltée

632 De Lanaudière

Tél. 756-4960

P.-E. Savignac Ltée

671 St-Thomas

Tél. 756-4563

Exigez L'UNION 6 pour votre voiture d'occasion

Le service des ventes sera fermé le samedi du 5 juillet au 31 août